

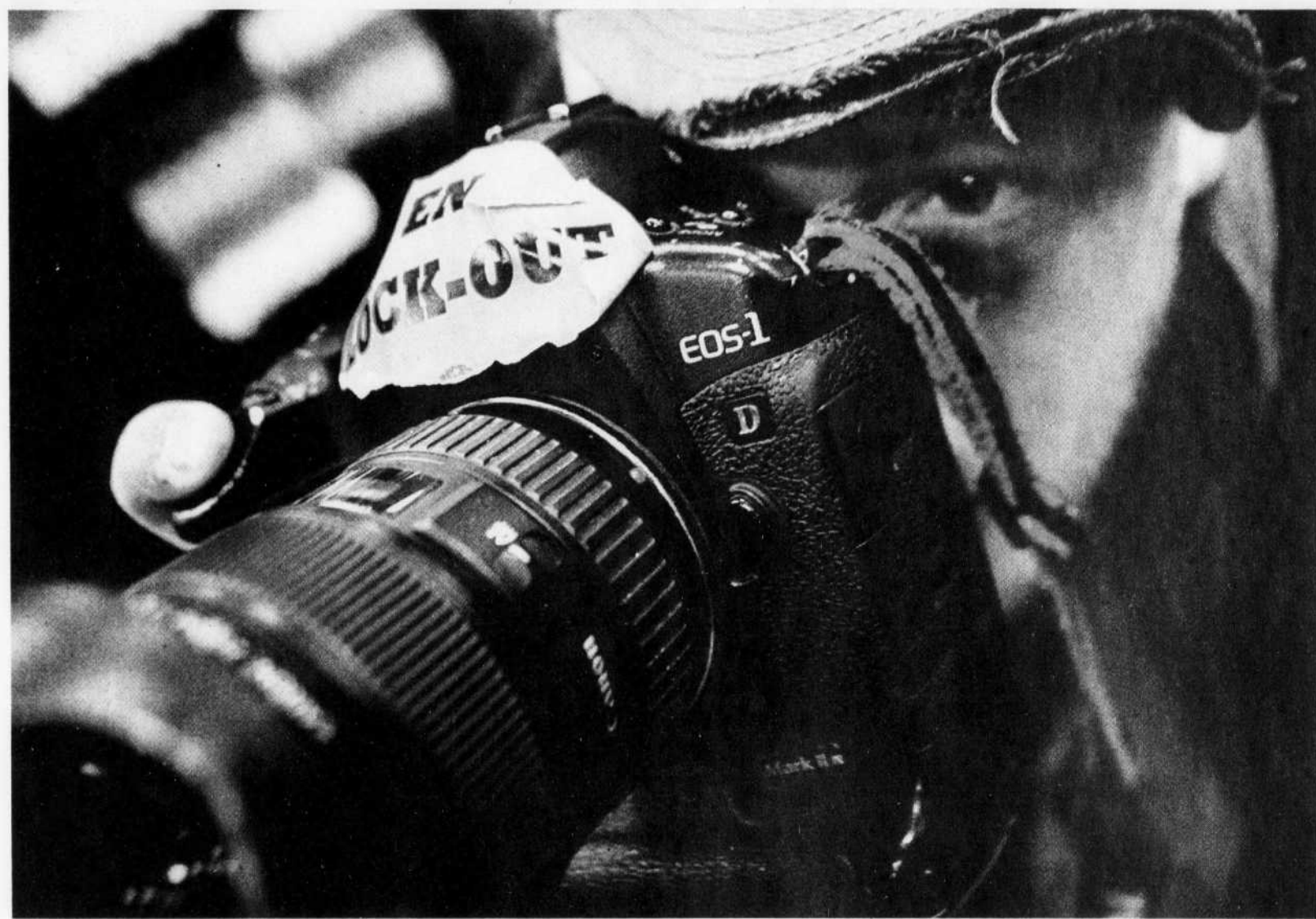
LE DEVOIR

VOL. C N° 15

LE MARDI 27 JANVIER 2009

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

LES SYNDIQUÉS DU JOURNAL DE MONTRÉAL RIPOSTENT



EN LOCK-OUT, le photographe du Journal de Montréal Olivier Jean a déclenché son appareil malgré tout, hier, pendant l'assemblée au cours de laquelle ses collègues et lui ont voté à 99,6 % pour la grève. La résistance s'organise chez les syndiqués expulsés de la salle de réaction depuis samedi. En plus de lancer une campagne de boycottage du quotidien, ils alimenteront d'ici jeudi un site Internet d'information, ruefrontenac.com. Toutes nos informations en page B 10.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DISCOURS DU TRÔNE

L'économie d'abord

Stephen Harper promet un plan de relance, mais reste flou sur les autres intentions de son gouvernement

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Tout à l'économie et silence sur le reste. La gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a lu un discours du Trône quasi télégraphique hier, si pauvre en détails que les partis d'opposition ont accusé le gouvernement conservateur de leur demander un chèque en blanc. Tous reconnaissent que le vrai test surviendra à 16h cet après-midi, quand le budget fédéral, largement éventé, sera dévoilé dans sa totalité.

C'est sans trompette ni fanfare que Mme Jean est arrivée sur la colline du Parlement pour lire la seconde déclaration d'intentions de Stephen Harper en à peine deux mois. Pas de balade en carrosse, pas plus que de revue de la garde d'honneur ou de coups de canon. Le grand froid (-18 °C) a eu raison du protocole extérieur. Mais l'atmosphère était tout aussi glaciale à l'intérieur de la chambre du

VOIR PAGE A 10: DISCOURS

Passage obligé



MANON CORNELLIER

« Je promets de faire mes devoirs. À copier dix fois. » Cela aurait pu être le titre du discours du Trône minimaliste lu hier par la gouverneure générale, Michaëlle Jean. Ce discours d'à peine

VOIR PAGE A 10: PASSAGE

À lire aussi en pages A 8 et A 9

- L'éditorial de Bernard Descôteaux
- Le texte intégral du discours

Obama effectue ses premiers gestes « verts »

« Nous montrerons clairement au monde entier que l'Amérique est prête à prendre la tête » du combat contre le réchauffement climatique

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

L'économie et les véhicules devront prendre le virage vert, a réitéré hier le président des États-Unis, Barack Obama. Il a commencé à honorer ses promesses d'une nouvelle politique environnementale en annonçant des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des automobiles qui rompent radicalement avec les orientations de l'administration précédente. « Les jours où Washington traînait

les pieds sont révolus », a déclaré le nouveau président américain.

La secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a aussi annoncé que Todd Stern devenait l'émissaire chargé du réchauffement climatique. Elle souhaite véhiculer ainsi « le message sans équivoque que les États-Unis seront énergiques, déterminés, stratégiques et sérieux dans la réponse à apporter au réchauffement climatique et au problème qui lui est lié: l'énergie propre ».

« Nous montrerons clairement au monde entier que

l'Amérique est prête à prendre la tête » du combat, a dit M. Obama. Son premier geste a été de demander à l'Agence de protection de l'environnement (EPA) d'autoriser la Californie à fixer des quotas plus stricts d'émissions de gaz à effet de serre, une option que l'administration Bush avait toujours écartée. Au moins 18 autres États pourraient suivre l'exemple de cet État à la pointe du combat contre la pollution, une fois ce feu vert donné.

VOIR PAGE A 10: OBAMA



HALLDOR KOLBEINS AGENCE FRANCE-PRESSE

LE MONDE

Rien ne va plus en Islande

- Nos informations en page B 8
- L'éditorial de Serge Truffaut en page A 8

INDEX

Annances..... B 6	Idées..... A 9
Avis publics... B 4	Météo..... B 8
Culture..... B 10	Monde..... B 6
Décès..... B 6	Mots croisés... B 8
Économie..... B 1	Sudoku..... B 4
Éditorial..... A 8	Télévision..... B 9

Philosophes de garage

Pour orner ses portes de garage constamment maculées de « tags », un couple de Québec a fait appel à un ancien graffiteur, Reuben Peter-Finley, qui y a peint les visages de quatre grands philosophes du XX^e siècle: Camus, Weil, Rawls, Arendt. Ces penseurs qui intriguent les passants sont une belle énigme colorée au cœur du quartier Montcalm. Une œuvre non dénuée de message politique.

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — On a beau « imaginer Sisyphes heureux », comme l'a proposé Albert Camus, faire effacer un graffiti un jour pour recommencer deux semaines plus tard, ça ne plaisait pas du tout à Jean-François Bieler et Jacinthe Côté, propriétaires d'un garage attenant à leur maison, angle Fraser et Salaberry, dans le quartier Montcalm de Québec. Leurs quatre belles portes de garage jaune sable avaient quelque chose d'irrésistible, semble-t-il, pour les tagueurs qui y voyaient un canevas de choix.

Ils ont décidé de combattre « le feu par le feu »; la bombe aérosol par la bombe aérosol, le crayon par le crayon. Grâce à l'entreprise qui efface des tags, ils ont été mis en contact avec la Maison Dauphine, organisme communautaire du Vieux-Québec qui « accueille inconditionnellement les jeunes de la rue de 12 à 22 ans ». Celle-ci suggère alors une rencontre avec Reuben Peter-Finley, artiste dans la vingtaine, né à Québec, ancien graffiteur. « J'en ai fait du dommage, ouf! », confie-t-il. Il était alors chargé de projet à la Maison Dauphine. « Je m'occupais

VOIR PAGE A 10: PHILOSOPHES



ANTOINE ROBITAILLE LE DEVOIR

Les philosophes Albert Camus, Simone Weil, John Rawls et Hannah Arendt, vus par l'artiste et ancien graffiteur Reuben Peter-Finley.

HOMIER ROY

5H30

Aujourd'hui à 7h35.

Retour sur le discours du Trône. Réalisation: Nadia Pettillon



Radio-Canada.ca/bienmeilleur

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE



Desjardins



SOOFUN LEE, conseillère en finances personnelles
LEAH URSULIAK, commis en gestion de projets TI
GIL-OLIVIER RAYNAL, responsable affaires en gestion des avoirs
NATHALIE TREMBLAY, chef de produits santé



DESJARDINS, UN EMPLOYEUR DE CHOIX AU CANADA

Figurer parmi les 50 Employeurs de choix au Canada est un honneur qui revient à chacun de nos 40 000 employés. Parce que les valeurs de coopération sont à la base même de ce qui nous distingue, c'est chacun d'entre eux qui, avec son talent et son engagement, fait du plus grand groupe financier coopératif un des meilleurs employeurs au pays.

C'est plus qu'une banque.
C'est le plus grand employeur privé au Québec.

desjardins.com/emploi

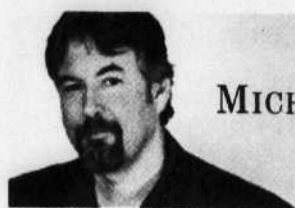


Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

ACTUALITÉS

Le syndrome de McCartney



MICHEL DAVID

Depuis trois semaines, il est pathétique de voir le PQ chercher une justification à la commémoration de la bataille des plaines d'Abraham, alors qu'il devrait monter aux barricades pour s'opposer à cette initiative aberrante de la Commission des champs de bataille nationaux.

Que voulez-vous, le PQ en arrache à Québec depuis plusieurs années. Le 8 décembre dernier, Agnès Maltais (Taschereau) a encore été la seule élue de son parti, et il n'est pas nécessaire d'être un grand stratège pour comprendre que le PQ ne pourra pas retrouver une majorité à l'Assemblée nationale sans remporter quelques circonscriptions à Québec.

Il ne veut donc pas indisposer les commerçants et une grande partie de la population de la capitale qui, après les célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de Nouvelle-France, voient dans le 250^e de la Conquête l'occasion d'une autre année faste.

Sans parler de l'ineffable maire de Québec, Régis Labeaume, égal à lui-même, qui a qualifié ce débat de «radotage». Au printemps dernier, il avait déjà qualifié de «colons» ceux qui s'indignaient de voir le gouvernement Harper transformer la fondation de la cité de Champlain en acte de naissance du Canada. Cette fois encore, il compte bien être de la fête.

Les péquistes sont en quelque sorte victimes du syndrome de McCartney. Depuis l'été dernier, leur malheureuse opposition au concert de l'ex-Beatle est devenue le symbole de tout ce qu'on leur reproche à Québec. Il tombe pourtant sous le sens que les deux événements sont de nature complètement différente.

Cette frilosité est franchement navrante chez des gens qui prétendent faire du Québec un État souverain. S'imaginent-ils que la séparation n'indisposerait personne? Devrait-on y renoncer sous prétexte que la turbulence dont parlait Pauline Marois pourrait faire hésiter les touristes?

Seule Louise Beaudoin a osé dire haut et fort ce que ses collègues se contentent de penser discrètement. Peu importe que l'on qualifie cette reconstitution de «célébration» ou de commémoration, «cela dépasse l'entendement».

C'est précisément la réflexion qui vient à l'esprit en entendant sa collègue Agnès Maltais proposer d'y voir «une leçon de pédagogie sur notre courage». Il se trouvera toujours des commentateurs stériles pour célébrer les vertus du bonententisme à tout prix, mais on s'attend à autre chose du PQ.

A ce compte, on devrait se réjouir à la perspective de tous ces événements à caractère pédagogique que nous pourrions commémorer au cours des prochaines décennies: la pendaison des patriotes, la publication du rapport Durham, l'Acte d'Union. Nos descendants pourront aussi s'instruire en reconstituant la pendaison de Louis Riel.

Les historiens québécois ne sont pas très enclins non plus à dénoncer l'événement. Même l'ancien ministre de René Lévesque, Denis Vaugeois, privilégie le «devoir de mémoire». Vu d'Europe, on semble voir les choses d'un point de vue nettement plus politique.

Le professeur André Zysberg, spécialiste d'histoire canadienne à l'Université de Caen, a déclaré au correspondant de Canwest que la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham «va raviver de vieux antagonismes politiques, religieux et ethniques». Selon lui, c'est «une utilisation de l'histoire comme arme politique».

John Dickinson, un professeur de l'Université de Montréal qui occupe présentement la chaire d'histoire canadienne à la Sorbonne, estime que l'événement est du même ordre que l'incident de Brockville, en septembre 1989, quand une bande d'organistes de l'Alliance pour la préservation de l'anglais au Canada (APEC) avait piétiné le drapeau du Québec devant les caméras de télévision.

Il est vrai que l'on a reconstitué d'autres batailles, comme celles de Hastings ou de Waterloo. La comparaison tient-elle vraiment? Il y a des siècles que les Normands qui ont conquis l'Angleterre au onzième siècle ont été assimilés. Quelques décennies après la défaite de Napoléon, la France avait retrouvé son rang de grande puissance.

Plus de deux cents ans après la Conquête, le Québec s'est fait imposer une constitution malgré l'opposition de tous les partis représentés à son Assemblée nationale. Est-il vraiment besoin d'un autre rappel que celui-là?

Le président de la Commission des champs de bataille nationaux, André Juneau, assure qu'il n'est pas question de célébrer quoi que ce soit et que l'événement n'aura aucun caractère festif. Il est pourtant difficile qu'il en soit autrement avec les milliers de touristes d'ici et d'ailleurs qui débambuleront joyeusement sur les Plaines avec leur poussette et leur pique-nique.

Sans oublier le bal masqué au parc des Braves. Voici l'invitation que l'on retrouve sur le site de la Commission: «Malgré la guerre qui sévit dans la colonie, certains dirigeants trouvent à se divertir. Dansez comme eux au clair de lune, vêtus de vos plus beaux atours.»

Il est vrai que le dernier Intendant de la Nouvelle-France, François Bigot, et sa bande de voleurs se sont empiffrés jusqu'à la fin, avant de se rembarquer pour la France. Une autre leçon de courage!

mdavid@ledevoir.com

Le dépistage prénatal de la trisomie 21 serait offert à toutes les futures mères

Le ministre de la Santé est ouvert à un programme universel, même si plusieurs intervenants craignent que cela n'encourage une forme d'eugénisme

Le ministre de la Santé envisage de rendre universel le dépistage prénatal de la trisomie 21 pour toutes les futures mères du Québec. Yves Bolduc se montre ainsi favorable aux conclusions du rapport du Commissaire à la santé et au bien-être sur les enjeux éthiques d'un tel test rendu public hier. Tandis que l'Association des obstétriciens gynécologues du Québec se réjouit, le commissaire et son adjointe veulent éviter à tout prix la discrimination ou tout autre dérapage qui pourrait y être rattaché.

LISA-MARIE GERVAIS

Il y a un peu plus d'un an, en décembre 2007, l'ancien ministre de la Santé, Philippe Couillard, avait préféré contourner le débat et renvoyer le dossier au Commissaire à la santé et au bien-être, Robert Salois, chargé de mener l'enquête. Des organismes de défense des droits des personnes handicapées ou déficientes intellectuelles craignaient que l'application systématique du test de la clarté nucale, qui permettait un dépistage plus précis de la trisomie 21, également appelée le syndrome de Down, n'encourage la discrimination et une certaine forme d'eugénisme. La peur était grande que les femmes optent massivement pour l'avortement si elles apprenaient qu'elles portaient un enfant trisomique.

«La première question qu'un couple se pose ne doit pas être "a-t-on les moyens de se payer un tel test?"»

— Corinne Leclercq

«Pourquoi faire une consultation publique et pourquoi faire un programme de dépistage? Ces questions sont revenues à maintes reprises», a affirmé le commissaire.

M. Salois recommande donc l'offre systématique du test de dépistage de la trisomie 21 à condition qu'il soit accompagné de toute l'information nécessaire à une prise de décision libre et éclairée. «On voit que le test lui-même est éprouvant. Il y a, par exemple, un deuil à vivre au moment où un couple décide d'interrompre la grossesse après avoir appris que l'enfant à naître est trisomique. On pense qu'il doit disposer d'une information complète afin de bénéficier d'un bon encadrement jusqu'à la fin du processus», a-t-il souligné.

Des familles pourraient aussi décider de vou-



Anne, une enfant trisomique, dessine. Un test de dépistage pourrait être offert gratuitement à toutes les futures mères, le ministre québécois de la Santé s'étant montré favorable aux recommandations qui lui ont été faites en ce sens.

loir garder l'enfant, rappelle Ghislaine de Languavant, commissaire adjointe à l'éthique. «Ça peut représenter un engagement à long terme pour les familles. C'est clair que si les moyens ne sont pas là pour les soutenir, c'est plus difficile pour elles de prendre une décision», a-t-elle soutenu. «Ici, l'information est d'autant plus importante que c'est un programme payé par l'État, pouvant donner le feu vert à l'interruption volontaire de grossesse», a renchéri Robert Salois, qui en appelle parallèlement à un meilleur soutien des foyers où vit une personne trisomique.

Vers un dépistage universel

La présidente de l'Association des obstétriciens gynécologues du Québec (AOGQ), Corinne Leclercq, se réjouit que la porte soit ouverte au dépistage prénatal universel et gratuit de la trisomie 21. «La première question qu'un couple se pose ne doit pas être "a-t-on les moyens de se payer un tel test?"», a-t-elle dit en plaidant elle aussi pour donner la meilleure information possible aux couples qui attendent un enfant. «Après, c'est un choix personnel. Mais le couple doit avoir toute l'information, se sentir appuyé,

peu importe sa décision», a-t-elle ajouté.

Plusieurs pays d'Europe, dont la France, et la plupart des provinces canadiennes offrent actuellement le test. Mais, au Québec, il n'est pour l'instant offert qu'aux femmes de 35 ans et plus. Celles qui le désirent peuvent également y avoir accès en allant au privé, moyennant une certaine somme. L'idée serait donc d'étendre le test de dépistage à toutes les Québécoises enceintes, pour d'abord évaluer le risque. Ensuite, pour confirmer les faits, celles qui présentent un risque élevé de donner naissance à un enfant trisomique seraient invitées à passer une amniosynthese, un test qui n'est pas exempt de danger pour la santé.

Sans vouloir s'avancer sur une échéance concernant la mise sur pied d'un programme de dépistage, le ministère de la Santé se dit «en accord avec les recommandations et l'esprit du rapport». «On en est à évaluer les coûts. Il faut tenir compte de nos effectifs réduits et du contexte de pénurie. Ensuite, on pourra voir comment on met en œuvre les recommandations», a indiqué la porte-parole du ministre de la Santé, Karine Rivard.

Le Devoir

À la guerre comme à la guerre!

Les soldats canadiens doivent respecter les règles internationales d'engagement, même si le conflit est atypique, comme en Afghanistan

ALEC CASTONGUAY

Fort Bliss, Texas — Comment respecter les conventions internationales de la guerre dans un conflit atypique comme l'Afghanistan, où l'ennemi est partout et nulle part?

C'est la question délicate — et potentiellement explosive — que doit gérer la major Nadine Fortin, avocate en droits de la personne au sein des Forces canadiennes. C'est elle qui devra s'assurer que les soldats québécois qui seront déployés en Afghanistan ce printemps respectent les traités internationaux qui régissent les conflits, notamment la convention de Genève.

«Les Forces canadiennes ont le droit de faire usage de la force, mais pas n'importe comment. Ce n'est pas quelque chose qu'on peut prendre à la légère. Le Canada a l'obligation de se conformer aux traités internationaux», explique la major Fortin, debout au milieu du camp Dona Ana, à Fort Bliss, une immense base militaire américaine à cheval entre le Texas et le Nouveau-Mexique.

C'est dans ce paysage de plaines arides bordées de montagnes que les soldats québécois terminent présentement leur entraînement. Ce climat désertique est parfait pour reproduire les conditions difficiles de Kandahar.

Ils seront 1640 militaires du Québec (sur 2750 Canadiens) à prendre le chemin de la plus dangereuse province d'Afghanistan dès la mi-mars, pour un séjour de six à neuf mois.

À l'automne 2007, la controverse sur le traitement des prisonniers talibans, que les Forces canadiennes remettaient aux autorités afghanes malgré les risques de torture, a mis en lumière la mince ligne qui sépare un acte légitime d'un geste contraire aux conventions internationales.

La major et avocate Nadine Fortin sera

déployée avec le groupe tactique de combat, soit les 1100 hommes responsables de mener les opérations les plus dangereuses. Elle travaillera également avec les services de renseignements qui préparent les missions.

Chaque fois, elle se posera la même question, dit-elle. «Qui est un combattant au sens de la loi et qui ne l'est pas? Ce n'est pas écrit "taliban" sur leur front. Quand les soldats se font tirer dessus, c'est simple, parce que c'est de la légitime défense. Mais quand on prépare des opérations précises, il faut s'assurer de respecter les règles d'engagement», dit cette petite femme en habit de combat militaire.

Des indices seront utilisés pour déterminer si la cible est légitime. Par exemple, est-ce qu'une vidéo captée par un avion sans pilote (drone) montre le combattant en train de poser une bombe? Est-ce qu'il a déjà été vu en train d'attaquer des soldats canadiens ou de l'OTAN?

Des décisions rapides

À Fort Bliss, Nadine Fortin fait de la sensibilisation auprès des soldats. «A mesure qu'on se rapproche du déploiement, les entraînements sont plus concrets, et les soldats réalisent que c'est important. Ils devront parfois prendre des décisions rapides et délicates. Ils devront vivre avec cette décision, alors autant qu'elle soit conforme aux lois», raconte-t-elle.

En décembre dernier, un soldat canadien a été arrêté et accusé d'avoir abattu un combattant désarmé dans la province d'Helmand, en Afghanistan. Le procès du capitaine Robert Semrau, qui commence dans quelques mois, démontre que tout n'est pas permis sur un champ de bataille.

Et si la major Fortin juge que l'état-major prend une décision qui contrevient aux règles internationales lors d'une mission? L'avocate affirme avoir le droit de monter

dans la chaîne de commandement pour dénoncer certains comportements. «Si à mes yeux c'est complètement illégal, je peux passer à un autre niveau», dit-elle.

La major Fortin en sera à son premier déploiement en Afghanistan et sera confrontée à la réalité d'un conflit difficile où l'ennemi n'est pas toujours identifiable. Elle se dit consciente que la tâche est lourde.



La major Nadine Fortin

ALEC CASTONGUAY LE DEVOIR

Mais elle aura, en cas de doute, l'aide de quatre autres avocats canadiens à Kandahar, qui seront dispersés avec d'autres unités: le commandement régional de l'OTAN, le commandement canadien, l'équipe de reconstruction provinciale et le mentorat de l'armée afghane.

Le Devoir

Le Devoir s'est rendu à Fort Bliss à l'invitation des Forces armées canadiennes.

ACTUALITÉS

Dépenses électorales ou gouvernementales?

Le premier ministre a présenté des notes d'hôtel de 20 000 \$ pour une tournée pancanadienne effectuée avant d'appeler les Canadiens aux urnes

TIM NAUMETZ

Ottawa — Le premier ministre Stephen Harper a dépensé près de 20 000 \$ en notes d'hôtel et frais de séjour l'an dernier pendant le marathon de 23 villes canadiennes qu'il a effectué juste avant de déclencher des élections générales, selon le relevé de ses dépenses.

Ses notes d'hôtel ont atteint 16 440 \$ et ses frais de séjour, 3247 \$, tandis que son personnel a dépensé près de 5000 \$ en «*rafraîchissements et collations*» au cours de cette tournée pancanadienne.

Le dernier voyage a pris fin le 28 août à Dawson City, au Yukon, où M. Harper a annoncé une nouvelle politique sur la souveraineté canadienne une semaine avant de déclencher les élections d'octobre.

Des voyages de planification préalable effectués par des collaborateurs du premier ministre, aux coûts totalisant 200 000 \$, ne sont pas inclus dans la facture totale des déplacements préélectorales.

Des milliers de dollars de plus en frais de voyage de deux photographes officiels, des adjoints aux médias et des autres assistants accompagnant M. Harper, ainsi que les coûts de l'avion gouvernemental utilisé par le premier ministre, ne sont pas non plus inclus dans le total.

Devant ces dépenses, des critiques pressent M. Harper de faire preuve de retenue, étant don-

né le climat économique actuel.

Les rapports de dépenses de M. Harper pour 2008 font aussi état d'une somme de 7493 \$, dépensée par une conseillère qui a assisté à une série de groupes de consultation (groupes témoins) à travers le pays en prévision du scrutin. Le dernier a eu lieu à Toronto du 26 au 28 août, peu avant l'annonce des élections.

Divers groupes préconisent que de telles dépenses soient comptabilisées à l'avenir comme des dépenses électorales, payables par le parti au pouvoir. Ces dépenses devraient selon eux respecter le plafond des dépenses électorales autorisées.

Au bureau du premier ministre, on a refusé de répondre directement aux questions sur les dépenses. «*Notre gouvernement se préoccupe toujours de la façon dont les dollars durement gagnés par les contribuables sont dépensés*», a fait savoir l'attaché de presse adjoint Andrew MacDougall, par courriel. Selon lui, l'actuel gouvernement a dépensé nettement moins que le précédent gouvernement en notes d'hôtel et frais de séjour.

«*Si le premier ministre vole à travers le pays pour prononcer des discours politiques pendant la période précédant les élections, c'est le Parti conservateur qui devrait payer ses dépenses, et non pas le peuple du Canada*», a commenté le député néodémocrate Pat Martin.

La Presse canadienne

Accès à l'école anglaise

Le jugement attendu sur la loi 104 divise les anglophones

Robert Libman invite les députés anglophones du PLQ à démissionner si le gouvernement adopte des mesures visant à le mettre à l'abri d'un éventuel jugement défavorable

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le jugement de la Cour suprême sur la loi 104 n'est pas encore tombé qu'il divise déjà la communauté anglophone québécoise. L'ancien chef du Parti égalité Robert Libman estime que ce sera un «*test*» pour les élus libéraux représentant la communauté anglophone. Les Lawrence Bergman, Yolande James, Geoffrey Kelly et Kathleen Weil devraient dès maintenant dire qu'ils seraient prêts à démissionner si jamais le gouvernement Charest envisageait de protéger cette loi contre un éventuel jugement qui la déclarerait inconstitutionnelle. L'ancien député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, Russell Copeman, a répliqué, hier, dans les pages de *The Gazette*, soutenant que ce serait là une mesure «*extrême*» et que le débat est prématuré.

La loi 104 a été adoptée en 2002 par le gouvernement péquiste pour colmater une brèche dans la Charte de la langue fran-

çaise, la loi 101. De 1977 à 2002, les parents obtenaient presque automatiquement le droit d'envoyer tous leurs enfants à l'école anglaise financée par l'État québécois après qu'un seul de leur enfant eut fréquenté un établissement d'enseignement anglais privé pendant un an. La loi 104 a été contestée devant les tribunaux dès son adoption. La Cour d'appel l'a déclarée inconstitutionnelle. Le gouvernement Charest l'a portée instantanément en appel, et la Cour suprême devrait rendre son jugement public dans les mois qui viennent.

Joint hier à Montréal, M. Libman, maintenant consultant en urbanisme, s'étonne encore de la précipitation dont a fait preuve le gouvernement Charest pour porter la cause en appel, en août 2007. Il estime que cela est de mauvais augure pour la réaction à venir de Québec. Puisque le

gouvernement ne pourra utiliser la clause dérogatoire pour se soustraire à ce jugement, M. Libman craint que, poussé par le Parti québécois, il ne propose une modification constitutionnelle bilatérale qui rendrait la loi

Le Parti Égalité avait été créé en réaction à l'adoption de la loi 178

104 permanente. Après tout, fait-il remarquer, le fédéral, en décembre, a appuyé l'argumentation de Québec devant le tribunal. Ce qui a d'ailleurs mis en colère l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, opposée à la loi 104.

M. Libman estime que cette cause est plus importante encore que celle de la loi 178. Cette dernière avait été adoptée par Robert Bourassa en réaction à un jugement du plus haut tribunal sur les dispositions de la loi 101 sur la langue d'affichage. Ce faisant, il avait utilisé la clause dérogatoire; ce contre quoi trois de ses ministres anglo-

phones se sont élevés, avant de démissionner. Insatisfait, M. Libman avait à l'époque créé le Parti Égalité. Aux élections de 1989, quatre députés s'étaient fait élire sous cette bannière.

Le fait que les ministres anglophones soient plus nombreux dans le cabinet Charest réjouit M. Libman, mais encore faut-il qu'ils «*défendent les positions de la communauté*». Il espère que la ministre de la Justice, Kathleen Weil, qui a travaillé près d'une décennie chez Alliance Québec, «*défendra la communauté, comme elle le faisait dans le temps*». Chose certaine, la «*majorité courte*» de Jean Charest forcera peut-être ce dernier à prêter l'oreille, espère-t-il. Russell Copeman, qui travaille maintenant à l'Université Concordia, croit qu'il n'est pas nécessaire de menacer de démissionner pour se faire entendre du caucus libéral.

Le Devoir

HOMME AU TRAVAIL!



BLAIR GABLE REUTERS

C'EST CHAUSSÉ de bottes de travail de fabrication québécoise que le ministre des Finances, Jim Flaherty, déposera demain le budget du gouvernement conservateur. Fidèle à la tradition, le ministre s'est procuré hier des souliers neufs avant d'affronter la Chambre des communes. Son choix lui permettra de «*visiter des chantiers et des industries en toute sécurité*», a assuré Serge Boucher, le p.-d.g. de la manufacture estrienne L.P. Royer grâce à qui Jim Flaherty a trouvé chaussure à son pied.

Sortie de Stéphane Gendron contre les députés de l'ADQ... qu'il veut diriger

MARTIN OUELLET

Québec — Éric Caire n'a pas l'étoffe pour diriger l'Action démocratique, a soutenu hier le maire de Huntingdon Stéphane Gendron, qui trépine à l'idée de prendre les commandes de l'ADQ.

Depuis que Mario Dumont a annoncé son départ, le soir même de l'élection générale du 8 décembre dernier, l'animateur de télévision en dilettante et chroniqueur profite de toutes les tribunes disponibles pour manifester son désir de diriger le parti.

En entrevue hier à La Presse canadienne, Stéphane Gendron s'est présenté sans détour comme celui qui peut rehausser le profil de la formation de centre droit.

«*Je sais que j'ai le potentiel. Au sein de la population et dans les régions, je suis capable de faire lever la machine et de livrer la marchandise*», a-t-il dit.

Stéphane Gendron a affirmé faire l'objet d'intenses pressions de la part «*d'un paquet de militants adéquistes frustrés et déçus*»

pour qu'il se lance dans la mêlée.

Sans sourciller, il a reconnu qu'aucun des députés du caucus adéquiste ne lui avait encore fait signe. Il n'en a cure.

«*On s'en fiche. [...] Ce n'est toujours pas six députés et demi qui vont décider du sort d'un parti*», a-t-il fait valoir.

A ses yeux, les députés adéquistes qui ont survécu au naufrage électoral du 8 décembre n'ont pas les épaules pour ramener le parti à l'avant-scène de la politique québécoise.

Le député de La Peltrie, Éric Caire, perçu pourtant comme un candidat potentiel, n'est certainement pas l'homme de la situation, pense Stéphane Gendron.

«*Caire? On pourrait le garder comme leader intérimaire en Chambre, mais jamais ce gars-là ne fera vibrer les foules et devenir premier ministre*», a-t-il avancé.

M. Gendron envoie un signal très clair sur ses ambitions politiques, mais il entretient un flou considérable sur la marche qu'il entend suivre pour atteindre son but.

Par exemple, si jamais l'Action démocratique choisit un nou-

veau chef au cours de l'année qui vient, il passera son tour.

En effet, il ne juge pas opportun de diriger les troupes adéquistes «*avant deux ans, deux ans et demi*».

D'ici à ce que «*le ménage*» soit fait sur les années Dumont, l'Action démocratique a tout intérêt, d'après lui, à conserver pour quelques années une direction intérimaire.

«*Tu ne vas pas t'exposer dans les estrades à tes adversaires pendant quatre ans. C'est suicidaire de faire ça*», a-t-il analysé.

L'intention maintes fois répétée du maire de Huntingdon de succéder à Mario Dumont n'est pas sans soulever un malaise chez les députés adéquistes.

Janvier Grondin, de la circonscription de Beauce-Nord, a dit souhaiter que d'autres personnalités se manifestent.

«*M. Gendron, on le connaît. Il a de bons et de mauvais jours. Je ne suis pas fermé, mais j'espère qu'il y aura d'autres pointures qui vont se présenter*», a souligné M. Grondin.

La Presse canadienne

Le PQ doit mettre à jour son option

RÉMI NADEAU

Québec — Le Parti québécois a raté son exercice de modernisation de l'argumentaire souverainiste l'automne dernier, constate le candidat à la présidence du parti Jonathan Valois.

En entrevue à *La Presse canadienne* hier, l'ex-député péquiste de Joliette a prévenu que le parti devra complètement reprendre le travail s'il veut convaincre les Québécois qu'il a effectué une mise à jour sérieuse de son option.

Après que la chef Pauline Marois a promis de revoir l'argumentaire souverainiste l'automne dernier, le parti a présenté un «*manifeste pour la souveraineté*» sans grande nouveauté puis a discrètement mis en ligne un document à cet effet, en pleine campagne électorale.

«*Il y a eu un travail honnête qui a été fait, mais c'est loin d'être suffisant par rapport à toute la réflexion que nous avons à mener pour faire les liens entre les actuels enjeux sociaux-économiques et la souveraineté*», a commenté M. Valois.

Il estime que le parti s'est retrouvé en mauvaise position au mois de novembre, se sentant obligé de livrer quelque chose alors qu'il était pris de court par le déclenchement de l'élection générale et qu'il connaissait le peu d'intérêt du public pour la question nationale en cette période de crise économique.

«*Il y a eu un timing qui a été atroce pour sortir ce document-là. Le contexte ne jouait pas pour les gens qui manœuvraient là-dedans*», a ajouté l'ex-député.

Il juge néanmoins que le travail doit être repris depuis le début. «*Tout ce qui a été fait avant, bien que ce soit sympathique, on doit de toute façon tout revoir ça pour offrir aux Québécois un parti qui est encore un parti d'innovation et qui va soulever les passions*».

M. Valois, qui avait choisi de quitter la politique en 2007 après un premier mandat de député, pourrait accéder à la présidence du parti sans opposition lors du conseil national qui se tiendra à Québec les 21 et 22 février prochain.

L'ex-député de Mercier Daniel Turp, qui avait publiquement manifesté son intention de devenir candidat à la présidence après sa défaite électorale du 8 décembre, a décidé d'y renoncer, après avoir discuté avec M. Valois et Mme Marois.

La Presse canadienne

PRÉUNIVERSITAIRE



Saviez-vous que...

L'école de musique Vincent-d'Indy offre un vaste choix de programmes du collégial qui s'adressent autant aux futurs musiciens qu'à ceux qui désirent une bonne formation en musique tout en se dirigeant vers d'autres champs de spécialisation?

Les programmes jumelés (200.11, 300.11 et 500.11) sont offerts en partenariat avec le Collège Jean-de-Brébeuf.

Le mercredi 4 février 2009, c'est journée portes ouvertes à l'école de musique Vincent-d'Indy de 17h à 20h.

ÉCOLE DE MUSIQUE
Vincent-d'Indy

628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone: 514-735-5261
Télécopieur: 514-735-5266
Courriel: admission@emvi.qc.ca
www.emvi.qc.ca



ÉDOUARD
MONTPETIT

ACTUALITÉS

La tempête a fait au moins huit morts

Le sud-ouest de la France tente de se relever

Bordeaux — Le sud-ouest de la France tente de se relever de la tempête du week-end qui a fait au moins huit morts et des dégâts considérables, surtout dans les forêts.

Le premier ministre, François Fillon, a déclaré que l'électricité et le trafic ferroviaire devraient être rétablis en fin de semaine dans la région et que l'état de catastrophe naturelle serait annoncé aujourd'hui.

Les assureurs ont estimé provisoirement les dommages à des centaines de millions d'euros, un montant nettement inférieur toutefois aux sept milliards qu'avait coûté la tempête de 1999. A l'époque, 92 personnes étaient mortes dans deux tempêtes.

Hier après-midi, 427 000 clients d'EDF étaient toujours privés d'électricité, dont 308 000 en Aquitaine, 96 000 en Midi-Pyrénées et 23 000 en Languedoc-Roussillon, selon le gestionnaire du réseau, ERDF.

«L'objectif, c'est plus de 90 % des personnes raccordées qui retrouvent l'électricité d'ici la fin de la semaine, c'est-à-dire dimanche», a dit le p.-d.g. d'EDF, Pierre Gadonneix. La situation est plus difficile dans le département des Landes où «nous visons 80 % d'ici dimanche», a-t-il ajouté au micro de France Info.

Epaulés par l'armée appelée en renfort, pompiers, électriciens et cheminots s'efforcent de dégager les axes routiers et les voies ferrées, de réparer les réseaux électriques et de venir en aide aux habitants sinistrés dans plusieurs départements.

Selon le ministère de l'Intérieur, la tempête et ses conséquences ont fait huit morts.

Quatre décès ont été provoqués par la chute d'objets ou d'arbres abattus par le vent qui a parfois soufflé à plus de 180 km/h. Quatre autres per-



Le pieds dans l'eau! Dans les Landes, la forêt, poumon économique, est ravagée à 60 % ou 70 %, comme ici à La Réole.

sonnes sont mortes intoxiquées par du monoxyde de carbone émis par des groupes électrogènes.

La préfecture des Landes a fait état d'un autre décès dans le département, une personne âgée retrouvée en état d'hypothermie dans son jardin,

ce qui porterait à neuf le nombre de morts (quatre dans les Landes, deux dans les Pyrénées-Orientales, un en Gironde, deux en Dordogne).

EDF a déployé 3000 personnes dans les zones touchées, appuyées par des électriciens venus en

renfort de Grande-Bretagne, d'Allemagne et du Portugal. Un millier de personnes travailleront dans les prochains jours exclusivement à la remise en état du réseau électrique dans les Landes où 650 militaires sont attendus à partir d'aujourd'hui.

Le réseau de distribution d'eau potable, qui fonctionne à l'électricité, est touché, tout comme celui des télécommunications. Hier, quelque 200 000 foyers étaient privés de téléphone fixe contre 300 000 dimanche.

Les lignes ferroviaires Bordeaux-Agen-Toulouse et Tarbes-Toulouse ont été rétablies, ainsi que les axes Paris-Bordeaux, Paris-Toulouse, et Toulouse-Montpellier.

Le Sud-Ouest se prépare désormais à des inondations puisque Météo France a mis en garde contre des risques de crues dans huit départements: Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Gers et Hautes-Pyrénées.

De nombreux établissements scolaires étaient fermés hier dans les Pyrénées-Orientales, la Haute-Garonne, les Landes, le Lot-et-Garonne et la Gironde, à l'exception de Bordeaux.

Les conséquences de la tempête inquiètent particulièrement les sylviculteurs, qui craignent un bilan encore plus dramatique qu'après la grande tempête de décembre 1999, lorsque près de 150 000 hectares de forêt avaient été détruits. Dans les Landes, la forêt, poumon économique, est ravagée à 60 % ou 70 %.

Le ministre de l'Agriculture, Michel Barnier, a annoncé un «plan spécifique pour valoriser la forêt» et doit réunir aujourd'hui les acteurs de la filière bois.

Reuters

BELGIQUE

Le tueur de bébés aurait aussi tué une septuagénaire

Bruxelles — L'homme qui a tué deux bébés et une assistante maternelle dans une crèche de Belgique, vendredi, est peut-être aussi l'assassin d'une femme de 73 ans tuée chez elle une semaine auparavant.

«Il y a des éléments qui plaident pour une relation entre les événements de Termonde et le meurtre d'une vieille dame [...], le 16 janvier», a déclaré hier le procureur Christian Du Four lors d'une conférence de presse.

Kim De Gelder, un chômeur belge de 20 ans, a été inculpé samedi de l'assassinat des deux bébés, âgés de six et neuf mois, et de la puéricultrice, ainsi que de tentatives d'assassinat, à Termonde, à 30 km à l'ouest de Bruxelles.

Dix autres enfants en bas âge et deux adultes ont été blessés lors de cette agression dont les enquêteurs ne parviennent toujours pas à saisir les mobiles.

Selon la télévision publique VRT, des traces d'ADN permettant d'établir un lien entre les deux affaires ont été relevées au domicile de la septuagénaire, qui a également été tuée à coups de couteau.

Les indices découverts sur les lieux n'ont laissé aucun doute aux autorités, a poursuivi le procureur, ajoutant que la famille de la victime avait été informée.

«Ils ont été horrifiés par cette nouvelle [...] Mais, pour les proches de la victime, il y a une part de soulagement parce qu'ils savent qu'il y a un suspect pour cet acte horrible», a ajouté Christian Du Four.

Kim De Gelder, originaire de Belsele, un village situé à une trentaine de kilomètres des lieux du drame de vendredi, n'avait aucun casier judiciaire. Lorsqu'il a été arrêté, il avait sur lui un couteau, une petite hache et un pistolet factice et il avait revêtu un gilet pare-balles. Deux autres couteaux ont été trouvés sur les lieux de la tuerie.

Après deux jours de silence, il a finalement commencé à répondre aux enquêteurs, rapporte la presse belge.

Reuters

POUR ÉPARGNER, VOUS ÊTES À LA BONNE PLACE.

LE NOM LE DIT. ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC.

Découvrez nos produits d'épargne et de retraite :

- Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations à escompte • Obligations Sécuri+ • Obligations boursières
- Obligations d'épargne • Épargne Flexi-Plus • Plan Épargne Périodique par prélèvements

BONI
DE
1%

la première année
pour les nouveaux
fonds REER

- + Capital garanti à 100 % par le gouvernement du Québec.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC

VOTRE
REER
GARANTI
À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne
Placements
Québec

Donnez.
On peut faire
plus encore.



ACTUALITÉS

Procès médiatisé sur le partage du patrimoine familial

L'avocat de Monsieur sermonne l'avocate de Madame

BRIAN MYLES

L'avocate Anne-France Goldwater a fait l'objet de critiques hier pour sa gestion du dossier de sa cliente, qui réclame plus de 50 millions en aide alimentaire et en partage du patrimoine familial à son ex-conjoint fortuné.

L'avocat de Monsieur, Pierre Bienvenu, a déploré devant la juge Carole Hallée la conduite de M^e Goldwater, à qui il a reproché d'avoir introduit une preuve « inutile et préjudiciable », la semaine dernière, lors du témoignage de Madame. Une ordonnance de non-publication empêche de divulguer l'identité des parties.

De nombreux détails sur les déboires du couple, qui ont mis fin à leur relation mi-figue mi-raisin en 2002, après dix ans de fréquentation, ont été livrés par Madame lors de son interrogatoire. À charge de revanche, M^e Bienvenu a questionné la dame sur ses fréquentations amoureuses depuis la rupture et au sujet de ses liens avec l'homme d'affaires Herbert Black, qui paie pour elle les honoraires de cette bataille judiciaire, au coût d'un million de dollars.

M^e Bienvenu estime néanmoins que Monsieur et les trois jeunes enfants du couple sont les « victimes » du tapage médiatique entourant la cause et des nombreuses révélations faites par Madame sur des aspects relevant de la vie privée. Selon lui, les allégations « dommageables » de Madame n'avaient pas leur place en Cour et sur la place publique. Il a dit espérer que « l'indignation » manifestée vendredi dernier par la juge Carole Hallée ne va pas s'estomper lorsqu'elle rédigera son jugement dans les prochains mois.

La juge Hallée a déclaré vendredi qu'elle se fait « un reproche » de ne pas être intervenue lorsque l'interrogatoire de Madame a dévié de son objectif principal. Faut-il le rappeler, ce n'est pas des modalités de la rupture et de la garde des enfants qu'il est ici question. Madame et son avocat cherchent plutôt à faire invalider les dispositions du Code civil qui privent les conjoints de fait d'une aide alimentaire et du partage du patrimoine familial en cas de rupture. Il s'agit d'abord et avant tout d'un litige constitutionnel, et non d'un litige familial.

Toujours vendredi, la juge Hallée a par ailleurs

laissé entendre que les entrevues accordées par M^e Goldwater et sa cliente dans les médias de masse (notamment à l'émission de Paul Arcand) dépassaient « les limites ». « Ça, c'est moi, mais c'est en dehors de ma cour », a-t-elle dit. « J'ai entendu un petit bout d'entrevue hier [jeudi] que quelqu'un [...] m'a demandé d'écouter concernant Paul Arcand. Ça référerait à des objections. Je ne suis pas de bonne humeur ce matin. Ça ne changera rien dans le dossier, inquiétez-vous pas. La question est intéressante, j'en mange. J'ai fait du droit familial toute ma vie, je suis contente d'avoir ce dossier-là. Mais je déplore ce qui se passe en dehors de ma salle d'audience », a déclaré la juge.

Questionnée à ce sujet, M^e Goldwater a dit hier qu'elle se rangeait à l'opinion de la juge, indiquant que sa cliente avait été « très blessée » par les réactions du public à la suite de son témoignage. Selon elle, les médias ont trop insisté sur « le potin » et pas assez sur l'importance de cette cause pour les conjoints de fait.

Le Devoir

EN BREF

Enquête dans une clinique

Le Centre d'évaluation de santé, qui propose des bilans de santé au profit de la Fondation du CHUM, est sous la loupe du ministre de la Santé qui devrait se prononcer sous peu sur sa légalité. Des examens médicaux, des électrocardiogrammes ainsi que divers prélèvements et analyses y sont offerts sur une base annuelle à partir de 580 \$, jusqu'au forfait privilège au coût de 1250 \$. Toutefois, après avoir mené enquête sur une autre clinique privée l'automne dernier, la RAMQ avait conclu que les forfaits annuels étaient illégaux s'ils visent des services qui n'ont pas encore été rendus. — *Le Devoir*

Le Mois des câlins

L'hôpital Sainte-Justine a procédé au lancement de la troisième édition de sa campagne financement « Le Mois des câlins ». En 2008, plus de 150 000 \$ avaient été recueillis. Les partenaires de la campagne espèrent dépasser ce montant cette année. L'animatrice Véronique Cloutier, qui joue le rôle de fée câline de l'hôpital Sainte-Justine, croit que le soutien au Mois des câlins permet de réaliser des avancées importantes dans le domaine de la santé infantile. Les pharmacies Jean Coudu du Québec et Clarins participent à cette campagne en offrant un embellisseur de lèvres vendu 20 \$. Pour chaque produit vendu, 10 \$ seront remis à la Fondation.

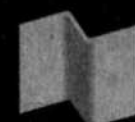
— *La Presse canadienne*

ET ACTION !

PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE ET RÉALISEZ VOS RÊVES
CELI • REER • FERR

Nos conseillers ont les outils et les solutions qui vous aideront à mieux comprendre, planifier et agir. Passez à l'action dès aujourd'hui, en succursale ou au bnc.ca/retraite

1 888 TELNAT-1 (1 888 835-6281) • bnc.ca/retraite



**BANQUE
NATIONALE**

GROUPE FINANCIER

ACTUALITÉS

REMANIEMENT

L'hiver aura eu raison du responsable du déneigement

Gérald Tremblay allège les responsabilités confiées à son frère Marcel

JEANNE CORRIVEAU

En prévision des élections municipales de novembre prochain, le maire Gérald Tremblay a remanié hier son comité exécutif. Il a retiré à son frère Marcel Tremblay, devenu l'une des cibles favorites des caricaturistes, la responsabilité du déneigement et de la propreté pour confier ce dossier à un nouveau venu au comité exécutif, le maire de l'arrondissement d'Anjou, Luis Miranda. Trois autres élus accèdent d'ailleurs au club sélect du comité exécutif, soit Mary Deros, Catherine Sévigny et Michael Applebaum.

Dans l'esprit du maire Tremblay, Marcel Tremblay n'a pas subi de rétrogradation. «*Marcel a fait un travail remarquable au cours des dernières années pour les services aux citoyens. J'ai eu des discussions avec Marcel, et il voulait consacrer plus d'énergie aux communautés d'origines diverses ainsi qu'aux communications de la Ville*», a expliqué le maire.

Marcel Tremblay conservera le dossier des communautés culturelles et c'est lui qui aura pour mandat de préparer le terrain pour les fêtes du 375^e anniversaire de Montréal en 2017.

Régulièrement sous les feux des projecteurs depuis le début de l'hiver en raison du mécontentement de la population à l'égard du déneigement, Marcel Tremblay s'est rendu célèbre grâce à sa façon bien personnelle de défendre les stratégies de la Ville. Il y a trois semaines, il avait suggéré aux Montréalais de se munir de crampons pour se déplacer sur les trottoirs glacés de la métropole. Hier, il n'a pas semblé se formaliser de la décision du maire: «*J'ai une relation privilégiée avec mon frère depuis 65 ans. Nous sommes de grands amis. Il m'a dit: "Marcel, est-ce que ça te tente de faire autre chose?" J'ai dit: "Avec plaisir, Gérald"*», a-t-il expliqué.

C'est Luis Miranda qui deviendra le nouvel «*homme des neiges*» de l'Hôtel de Ville en héritant du dossier des services



Le maire Gérald Tremblay met une main sur l'épaule de son frère Marcel à qui il vient de retirer la responsabilité du déneigement.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

aux citoyens. Il gèrera également le dossier du développement économique, une responsabilité assumée jusque-là par Alan DeSousa.

Maire d'Anjou depuis 1997, Luis Miranda faisait partie de l'équipe de Gérald Tremblay en 2001, à l'occasion des fusions municipales. Deux ans plus tard, il avait quitté les rangs d'Union Montréal pour finalement rentrer au bercail l'an dernier. Ses nouvelles fonctions représentent une importante promotion pour lui. Apôtre de la décentralisation des services, M. Miranda entend travailler étroitement avec les arrondissements, mais il prévient que certains arrondissements devront «*se prendre en mains*» afin d'améliorer leurs services de déneigement plutôt que de se plaindre de sous-financement.

En plus d'assumer la présidence du comité exécutif et de gérer le dossier de la sécurité publique, Claude Dauphin prend les rênes du comité Montréal 2025. Le maire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, André Lavallée, déjà responsable du Plan de transport, devient vice-président du comité exécutif, un titre que dé-

tient aussi son collègue Sammy Forcillo, qui conserve le dossier des finances.

La conseillère de Parc-Extension et ex-transfuge de Vision Montréal, Mary Deros, obtient la responsabilité du développement social et communautaire. Elle remplace à ces fonctions la mairesse de l'arrondissement d'Achims-Cartierville, Marie-Andrée Beaudoin. Mme Beaudoin ayant annoncé qu'elle ne solliciterait pas un autre mandat lors des élections municipales de novembre, le maire a jugé plus approprié de la remplacer au comité exécutif. La mairesse fait toutefois l'objet de critiques soutenues dans son arrondissement en raison, notamment, du controversé démantèlement de la mairie l'an dernier.

Même si le développement économique et le comité Montréal 2025 lui échappent, Alan DeSousa conserve le développement durable et de l'environnement. Pour sa part, sa collègue Helen Fotopulos continuera de s'occuper du parc du Mont-Royal et de la condition féminine.

Parmi les nouveaux venus, Catherine Sévigny s'occupera de la

culture, et Michael Applebaum des sports et des loisirs. Quant au maire Tremblay, il gardera la mainmise sur les dossiers du centre-ville, de la démocratie et des relations internationales.

À la tête du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, Claude Trudel cède sa place au conseiller Michel Labrecque, l'un des fondateurs de Vélo-Québec. De son côté, le maire de l'arrondissement de Saint-Léonard, Michel Bissonnet, occupera le poste de maire suppléant.

Le chef de l'opposition, Benoit Labonté, s'est dit peu impressionné par le jeu de chaises musicales effectué dans le camp adverse. L'administration Tremblay a raté l'occasion «*d'imprégner un virage XXI^e siècle à Montréal*», a-t-il indiqué. Il a reproché au maire d'avoir scindé les dossiers économiques en trois et de n'avoir nommé que trois femmes au comité exécutif qui compte douze élus. Il a été particulièrement lapidaire à l'endroit de Marcel Tremblay et de Luis Miranda qu'il a qualifié de «*matériel recyclé*».

Le Devoir

Étude américaine sur le climat

Certains changements sont déjà irréversibles

Washington — Plusieurs effets dommageables des changements climatiques sont déjà foncièrement irréversibles, ont affirmé des chercheurs américains, hier. Selon eux, même si l'on réussissait à stopper les émissions de carbone, les températures du globe demeureraient élevées au moins jusqu'en l'an 3000. C'est la conclusion à laquelle en arrive la chercheuse Susan Solomon, dont l'étude paraît aujourd'hui dans *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

«*Les gens pensent que si nous cessons d'émettre du dioxyde de carbone, le climat reviendra à la normale dans 100, 200 ans; ce n'est pas vrai*», a déclaré Mme Solomon au cours d'une conférence téléphonique.

Attachée au laboratoire de recherche du National Oceanic and Atmospheric Administration's Earth System, à Boulder, au Colorado, Mme Solomon, qui a dirigé une équipe internationale de scientifiques, définit un changement «*irréversible*» comme un changement qui persisterait pendant 1000 ans, même si les humains stoppaient im-

médiatement l'ajout de carbone à l'atmosphère.

Ce constat survient au moment où le nouveau président américain, Barack Obama, ordonne des révisions de programmes susceptibles d'entraîner une plus grande efficacité énergétique et une réduction de la pollution de l'air.

Selon Mme Solomon, les changements climatiques sont lents, mais inéluctables — et il est d'autant plus important d'agir rapidement afin que la situation à long terme ne s'aggrave pas davantage.

Alan Robock, du Center for Environmental Prediction de l'université Rutgers, abonde dans le même sens. D'après le scientifique, qui n'a pas participé à la recherche de Mme Solomon, cela signifie que «*nous devons essayer encore plus fort de réduire les émissions*».

De l'avis d'un autre chercheur, de l'université de l'Arizona, le rapport de Mme Solomon, sans être alarmiste, est important pour les débats en cours sur les politiques affectant le climat.

La Presse canadienne

Messages textes: le CRTC invité à agir pour le bien des consommateurs

MARIE VASTEL

L'Union des consommateurs a présenté une requête devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), hier, lui demandant d'intervenir pour encadrer les textos à «*valeur ajoutée*».

Ces messages textes sont reçus par messagerie cellulaire, lorsque les consommateurs s'abonnent à des services permettant de recevoir un horoscope, de participer à un concours ou de jouer à un jeu.

Au coût de 2 \$ ou 3 \$ par message, ces derniers continuent par la suite d'être envoyés aux abonnés, parfois tous les jours, faisant augmenter rapidement leur facture. Et le consentement à ce type de services ne serait pas toujours éclairé, selon le responsable des communications de l'Union, Charles Tanguay.

L'Union des consommateurs dénonce, par sa requête, que les fournisseurs de téléphonie cellulaire agissent comme les

percepteurs de ces compagnies en exigeant le paiement de la facture à leurs clients et en les menaçant de couper leur ligne s'ils ne paient pas. Les compagnies cellulaires n'ont pas le pouvoir de désabonner elles-mêmes leurs clients.

«*La compagnie cellulaire ne peut rien faire pour vous, et c'est ce que les gens se font répondre, c'est que vous êtes responsables et que vous devez payer. Alors, non seulement vous devez payer, mais si vous ne payez pas on vous coupe le service*», a reproché M. Tanguay.

«*C'est là qu'il y a un problème, c'est que la compagnie de cellulaires devient en quelque sorte l'agence de recouvrement d'une tierce compagnie*», a-t-il soutenu.

L'association demande donc au CRTC d'instaurer le même régime que celui qui s'applique aux numéros 1 900, pour lesquels la compagnie cellulaire se doit de retirer les frais facturés à le client en fait la demande.

La Presse canadienne

Publicité destinée aux enfants

Coupable, Saputo versera une amende de 44 000 \$

FABIEN DEGLISE

Revirement de situation au palais de justice de Saint-Jérôme. Après des mois à plaider l'innocence, le géant de l'alimentation Saputo a finalement reconnu sa culpabilité hier pour publicité illégale destinée à des enfants de moins de 13 ans. Ce faisant, l'entreprise évite la tenue de plusieurs jours de procès intenté contre elle par l'Office de la protection du consommateur (OPC).

«*À l'aube d'un procès qui devait débiter aujourd'hui [hier], une entente de règlement est intervenue entre l'OPC et Saputo*», mettant ainsi fin aux procédures judiciaires», a indiqué en matinée l'agence gouvernementale par voie de communiqué. Dans le cadre de cette entente, Saputo plaide donc coupable aux 22 chefs d'accusation portés contre elle pour diverses infractions à la Loi sur la protection du consommateur (LPC), en particulier l'article 248 qui interdit à toute entreprise de

faire de la publicité visant des enfants de moins de 13 ans. Elle s'engage aussi du coup à verser 44 000 \$ d'amende pour les délits commis.

L'affaire remonte à février 2007. La division gâteaux Vachon de Saputo a alors orchestré une vaste campagne de promotion de ses nouveaux muffins baptisés Igor dans plus de 230 Centres de la petite enfance (CPE) au Québec. Cette campagne comprenait la distribution d'échantillons gratuits et d'affiches mettant en vedette un petit gorille définissant l'image du produit ainsi que d'un CD présentant une chanson promotionnelle faisant résonner le nom du gâteau industriel. Une pratique dénoncée par la Coalition québécoise sur la problématique du poids (CQPP), un organisme dénonçant la malbouffe, qui avait alors porté plainte contre Saputo auprès de l'OPC.

La tournure des événements a été accueillie comme «*une bonne nouvelle*» hier par Suzie Pellerin, directrice de la CQPP.

Le groupe espère que cette cause freinera à l'avenir les ardeurs des entreprises qui, comme Saputo, souhaiteraient transgresser la loi pour séduire des consommateurs en bas âge. «*Bien sûr, le montant de l'amende n'est pas très élevé au regard des dépenses publicitaires que Saputo a dû engager pour les gâteaux Igor*», a-t-elle ajouté. «*Mais cette affaire a une portée négative sur la réputation de l'entreprise, ce que les entreprises n'aiment généralement pas*».

Même si le fabricant des gâteaux Igor — qui désormais ne sont plus sur le marché, selon les informations diffusées sur son site Web — n'est plus dans la mire de la justice, le dossier n'est pas clos pour autant. L'OPC maintient en effet ses poursuites contre P2P Proximité Marketing, l'agence de publicité qui a orchestré la campagne dans «*plus de 1000 CPE en Ontario, au Québec et dans les Maritimes*», comme l'indique la firme de communication dans une brochure visant à promou-

voir ses services. Ces «*actions tactiques*» auraient d'ailleurs «*permis à Saputo de s'assurer une présence forte dans plusieurs milliers de points de vente*», poursuit P2P qui fait face à 15 chefs d'accusation pour non-respect de la loi en matière de publicité destinée aux enfants. La cause devrait être entendue devant un tribunal dans le courant du printemps.

Par ailleurs, sur la base de plaintes déposées par des groupes de défense des consommateurs, l'Office a également amorcé dans les derniers mois des procédures judiciaires contre Burger King, General Mills ainsi que les restaurants McDonald's pour des motifs similaires. La bande-annonce de Ciné-Cadeau, à Télé-Québec, mettant en vedette des croquettes de poulet, un site Internet à vocation ludique pour des céréales ainsi qu'une campagne de promotion avec jouets, est à l'origine de ces poursuites.

Le Devoir

EN BREF

Le pseudo-pasteur Cormier condamné à cinq ans de prison

Au palais de justice de Montréal, le pseudo-pasteur Daniel Cormier, 57 ans, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement pour agression sexuelle sur une enfant qu'il disait avoir épousée alors qu'elle n'avait que 10 ans. Daniel Cormier a déjà purgé 11 mois de détention préventive, ce qui fait que

la peine effective est de 49 mois. La juge Sylvie Durand n'a pas accordé la peine maximale de 10 ans comme le demandait la Couronne, mais a tout de même considéré plusieurs facteurs aggravants. D'autres accusations de nature sexuelle pèsent sur Daniel Cormier. Un autre procès s'est ouvert relativement à une autre victime, une adolescente qui était âgée de 16 ans au moment des agressions présumées. — *La Presse canadienne*

Sourd, aveugle, mais fier

Vancouver — Le Tribunal des droits de la personne a ordonné à Air Canada de verser 10 000 \$ en dédommagements à un passager sourd et partiellement aveugle de Vancouver. Le transporteur aérien avait insisté auprès du passager pour qu'il soit accompagné alors qu'il désirait voyager seul. Néanmoins, la décision du tribunal, rendue hier, ne signifie pas qu'Eddie Morten pourra de nou-

veau voyager seul à bord d'un appareil d'Air Canada. Le tribunal a précisé que la compagnie doit évaluer de manière particulière les capacités du passager avant de déterminer s'il peut monter à bord sans être accompagné. Selon le jugement, il y a eu discrimination, car Air Canada a nié le droit d'Eddie Morten à une évaluation équitable de ses capacités. Avec l'aide de son chien guide, l'homme utilise les transports en commun et prend le taxi. — *La Presse canadienne*

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

RETOUR AUX COMMUNES

Coopération ou confrontation?

Le sort du gouvernement de Stephen Harper se jouera ces prochaines heures. Aujourd'hui, le ministre des Finances présentera un «budget de crise» qui, s'il ne recueille pas l'appui d'au moins un parti de l'opposition, entraînera de nouvelles élections ou la mise en place d'un gouvernement de coalition. Conscient de l'enjeu, le premier ministre a tendu hier la main à l'opposition. Les mots ouverture, coopération et collaboration, rarement entendus ces derniers mois, résonnent maintenant dans tous les corridors du parlement.

La première étape du retour aux Communes après une pause de deux mois, le gouvernement conservateur présentait hier le traditionnel discours du Trône qui, pour être bref, n'en était pas moins éloquent quant à l'attitude nouvelle du gouvernement conservateur. Se livrant à un *mea-culpa* implicite, il multipliait les qualificatifs pour parler d'une crise économique «grave», «sans précédent», «qui empirera», une crise dont il niait l'existence même en novembre et qui est aujourd'hui la priorité de ses priorités. Le contraste entre hier et aujourd'hui était tel qu'il faut se demander, comme l'a fait le chef libéral Michael Ignatieff, quel discours conservateur il faut croire.

La réponse à cette question ne fait pas de doute. Le vrai Stephen Harper est celui que l'on a connu ces dernières années. Il s'agit bien du Stephen Harper conservateur opposé à l'interventionnisme de l'Etat dans l'économie de marché. N'imaginons pas qu'il se soit converti aux vertus de cette doctrine en deux mois. La question est plutôt de savoir si, pliant à son corps défendant devant les pressions de l'opposition et de l'opinion publique, il tiendra ses promesses une fois la survie de son gouvernement assurée.

Poser la question est un peu y répondre. À court terme, l'intérêt des conservateurs est de s'assurer de l'adoption du budget pour qu'en cas de défaite du gouvernement, la gouverneure générale n'aille pas inviter le Parti libéral à en former un nouveau avec l'appui du NPD. Ce serait pour eux le pire scénario. Mais, passé ce moment, le naturel pourrait revenir au galop. A la première embellie, ils n'hésiteront pas à rechercher un affrontement avec l'opposition qui conduirait à des élections.

Au-delà des partis d'opposition, ceux à qui ministres et députés conservateurs s'adressent depuis quelques jours sont les Canadiens. En dévoilant morceau par morceau le contenu du budget, comme ils l'ont fait depuis jeudi, ils cherchent à convaincre l'opinion publique que ces mesures sont celles qui étaient attendues et faire ainsi pression sur l'opposition pour qu'elle vote ce budget.

Habile stratège, le premier ministre Harper cherche à prendre l'opposition à son propre jeu, la mettant devant l'alternative suivante. Soit elle donne son appui à un budget de stimulation économique qui répond à ses revendications, soit elle le rejette. Dans ce cas s'ensuivrait la formation d'un nouveau gouvernement ou la tenue d'élections, ce qui retarderait de plusieurs semaines, voire de quelques mois, l'adoption d'un plan d'action économique.

Le Bloc québécois et le NPD ont d'emblée choisi de voter contre ce budget. Ils ont perdu toute confiance dans le gouvernement conservateur. Pour sa part, le Parti libéral mesure le risque qu'il y aurait à être considéré comme le responsable de l'aggravation de la situation économique parce qu'il aurait inscrit le gouvernement aux abonnés absents à un moment crucial. Il pourrait y perdre beaucoup, alors qu'il vient tout juste de se donner un nouveau chef, dont la popularité est pour le moment un phénomène instantané. Personne ne perd de vue les prochaines élections. Chez les uns comme chez les autres, difficile de dire ce qui vient en premier, les intérêts du parti ou ceux du pays.

FAILLITE DE L'ISLANDE

Nation en solde

L'Islande, royaume des Vikings du Grand Nord, est en faillite. Après avoir nationalisé les banques l'automne dernier, après avoir été secouru par le FMI à la onzième heure, voilà que le gouvernement vient de démissionner sous la pression de la population qui a manifesté et qui continue de manifester sa colère pour la première fois depuis... 1949! Signe d'un temps dominé par les angoisses économiques, des affrontements parfois violents entre policiers et simples mortels ont eu lieu en Estonie, en Lituanie ainsi que dans le sud de l'Espagne. Mais revenons à l'Islande.

La population de ce pays est plus ou moins égale à celle de Québec avant les fusions. Et alors? L'endettement de l'Etat islandais a atteint le chiffre gigantesque de 70 milliards de dollars américains. Soixante-dix milliards pour 300 000 habitants! A ce niveau, on n'est pas confronté à un fait strictement financier ou économique, mais bien à l'absurde. A la folie, des grandeurs il va sans dire. Dit autrement, le ménage islandais est le plus endetté du monde occidental, plus que le ménage britannique et davantage que l'américain ou l'espagnol.

Il en est ainsi parce que cette nation a été dirigée de 1991 à 2004 par David Oddsson avant qu'il ne devienne gouverneur de la Banque centrale en 2005. Évidemment, il n'est pas le seul responsable de cette déconfiture qui fait mal jusqu'en Allemagne, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Mais bon... En deux mots, Oddsson ne jurait que par Milton Friedman, le champion des monétaristes, et Margaret Thatcher. Tout cela pour souligner qu'il a privatisé à tout va avant de permettre aux établissements financiers de l'Islande de faire tout ce qu'ils avaient envie de faire. Oddsson était un fanatique du laisser-aller intégral, de l'économie casino. Bref, il était à l'image de Perrette et de son pot de lait.

Le hic, le problème, c'est que la dette islandaise est détenue principalement par 150 municipalités anglaises et hollandaises, des banques allemandes ainsi que par des fonds d'investissement américains et italiens. Dans cette histoire, on retiendra que le Royaume-Uni, très remonté contre l'irresponsabilité d'Oddsson et consorts, a invoqué une disposition de la loi contre le terrorisme pour saisir tous les actifs islandais situés en Angleterre. Cette tragédie a ceci de révoltant que les économistes du FMI avaient mis en garde le gouvernement islandais en spécifiant, il y a deux ans de cela, que le système bancaire exploserait à moins de séparer les banques commerciales des banques d'affaires. Bref, tout le monde savait que l'Islande était une bulle sauf ceux évidemment qui ont décidé d'appliquer sa recette. On pense notamment aux pays baltes. Faute d'avoir écouté la raison, c'est le cas de le dire, l'économie islandaise a éclaté en mille morceaux. Et ce, parce qu'un chef de gouvernement et ses ministres ont cru voir de la rationalité là où il n'y avait qu'incohérence.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

REMANIEMENT AU COMITÉ EXÉCUTIF DE MONTRÉAL...



LETTRES

Pauvre madame Jérôme-Forget

La prise de bec publique entre la ministre des Finances du Québec et le gouvernement fédéral démontre d'une façon non équivoque que le Québec a complètement perdu son rapport de force face à Ottawa. Le bilan du récent passage de Jean Charest dans la capitale fédérale illustre bien le fossé qui sépare le gouvernement conservateur du gouvernement libéral de Jean Charest. Qui est à blâmer dans toute cette histoire? Poser la question, c'est y répondre!

La mise en place par Jean Charest de son Conseil de la fédération devait être la pierre angulaire d'un nouveau rapport de force entre les provinces et le fédéral. Le résultat est plutôt que cela n'aura fait que diluer le rapport de force que le Québec avait, seul, face à Ottawa. L'utilisation d'une somme de 700 millions provenant d'Ottawa tout juste avant le déclenchement des élections de 2007 au Québec aura également donné un argument supplémentaire au fédéral pour ne pas refinancer le Québec, province qui avait tellement d'argent en banque qu'il se permettait de faire une manœuvre purement électoraliste qui n'aura, au bout du compte, à peu près rien donné de plus dans les poches des contribuables québécois.

La ministre Jérôme-Forget peut bien crier son indignation sur tous les toits. Le problème est que son propre gouvernement a fait des choix qui font en sorte qu'aujourd'hui, le Québec ramasse les miettes provenant d'Ottawa. Autrement dit, le Québec ne fait plus peur à Ottawa, loin de là.

Olivier Lemieux
Longueuil, le 23 janvier 2009

Éric Caire et les colonisés...

Éric Caire, un survivant de l'ADQ, traite de colonisés ceux qui ne veulent pas célébrer la conquête anglaise de 1759. Il faut le

faire! La bêtise des députés de ce parti m'étonnera toujours. M. Caire ne comprend même plus le sens d'un mot aussi simple que colonisé. Je vais lui expliquer: le colonisé, c'est l'Irlandais ou l'Écossais qui se réjouissait de la domination britannique, l'Algérien qui se réjouissait de la domination française, le Sud-Américain qui se réjouissait de la domination espagnole et l'adéquiste qui se réjouit à l'idée d'être invité à fêter la conquête. Le problème avec Éric Caire, c'est qu'il ne défend pas les intérêts du Québec, il défend plutôt ses intérêts personnels en vue d'une carrière avec les conservateurs maintenant que l'ADQ est finie.

Mathieu-Xavier Roy
Québec, le 23 janvier 2009

Curieuse mémoire

De nombreux Anglais sont surpris de débarquer en France et de voir les rues, les places, les gares porter des noms de défaites, Austerlitz, Wagram, Pyramides, Arcole ou Valmy alors que chez eux les places et les gares portent des noms de victoires, Waterloo Station, Trafalgar Square. Et d'ailleurs, c'est très curieusement le sentiment inverse qu'éprouvent les Français en arrivant à Londres.

Que l'on aime ou pas, les peuples ont besoin de mémoire et de symboles pour jalonner leur route et marquer leur identité. C'est pourquoi dans toutes les villes et villages de tous les pays du monde se trouvent des lieux publics portant les noms de héros ou d'événements marquant positivement la culture collective de ce peuple précisément.

Ces mêmes héros, ces mêmes événements seront sources de cauchemar, de révolte, voire de haine pour d'autres peuples. On imagine un proche d'une victime du World Trade Center passant devant une plaque à la gloire d'Oussama ben Laden quelque part au Pakistan.

Au Québec ou plutôt au Canada, sur les

plaines d'Abraham, terrain fédéral, la petite rue, en fait une impasse — est-ce un signe? — allant de Grande Allée au monument de Wolfe s'appelle rue Wolfe/Montcalm. Nulle part au monde un tel anachronisme ne serait possible. Aucune rue Churchill/Hitler, à Manchester ou à Cologne, pas de place Mao Zedong/Tchank Kai Chek, à Beijing ou à Taipei, pas de boulevard Lee/Grant à Atlanta, à Gettysburg ou Chicago, aucune trace de compromission historique Castro/Battista, à la Havane. Les Anglais ont vaincu les Français, c'est ça l'histoire, c'est ça la mémoire. La paix, le calme, l'unité, c'est après, dans une autre dimension.

Daniel Creusot
Le 23 janvier 2009

Des artistes?

Nos artistes réclament de l'argent dont notre ministre de la Culture voudrait bien qu'ils profitent. Si je me reconnaissais dans «nos» artistes, je serais à 100% en accord avec leurs demandes. Toutefois, je ne vois pas dans l'articulation de leur pensée un soupçon de ce que l'on pourrait qualifier de culture québécoise. Ils manifestent davantage une sous-culture qu'ils devraient être les premiers à combattre, en raison de leur statut d'artiste.

Sont-ce bien nos artistes qui ne sont pas «short» d'idées, qui font un bon «deal» et organisent des «shows» ou leur «gang» de «chums» chantera un «medley», fera des bons «gags» et dont ils pourront dire «c'est big!»

Voilà comment je les ai entendus nous parler. Il n'y a plus de concert, de récital, ni de pièce de théâtre, d'exposition, de salon, ou d'entrevue, mais un «show»! Ni de marché ou d'accord, d'ami ou de groupe de copains. C'est vraiment une farce que d'être à court de termes français à ce point. A la lumière de ce qu'ils nous offrent, je trouve qu'ils y vont fort en se qualifiant du terme d'artiste!

Mireille Boulet
Châteauguay, le 24 janvier 2009

LIBRE OPINION

Les joyeux duettistes Wolfe et Montcalm

JACQUES KEABLE
Journaliste

On croirait rêver. Un cauchemar. On se pince pour être bien sûr d'être éveillé. Une formation de joviastes armés de fusils de bois et déguisés en vieux trouffions, bénis par des historiens qui en font leur beurre, s'apprentent à nous remettre sous le nez cet été, en la faisant revivre sur ses lieux mêmes, la défaite historique des plaines d'Abraham. Or, symbole le plus connu de la mise à mort de la Nouvelle-France, cette défaite incarne l'imposition, par la force des armes, de la domination anglaise sur le Canada et, plus particulièrement, sur le Québec francophone qui, peu de chagrin, depuis ce jour rétrécit irrémédiablement d'année en année.

Conquis, le Québec français l'a été et l'est toujours. Ce Québec, pourtant, est encore et toujours porteur d'une forte aspiration vers l'indépendance. Des milliers de personnes, ici, rêvent de corriger l'histoire, de reconquérir l'indépendance perdue. Le sujet est donc sensible. Il soulève l'émotion. À fleur de peau. Revivre et faire revivre, par quelques milliers de «reconstitués», la bataille des Plaines, c'est forcément glorifier, qu'on le veuille ou non, une

défaite encore à ce jour difficile à accepter par des milliers de personnes. C'est faire un affront à cette très large partie de la population qui, en toute légitimité, rêve d'atteindre à la souveraineté. Cerise sur le sursade: non seulement ce Grand-Guignol se déroulera-t-il sur les Plaines même, mais à nos frais, la Commission des Champs-de-Bataille, qui collabore étroitement à ce projet masochiste, étant un organisme fédéral qui flambe quelque neuf millions de dollars par année, puisés dans nos taxes et impôts.

Radio-Canada n'allait pas manquer de souligner favorablement cette opération humiliante. A Maisonneuve en direct (le 23 janvier), deux invités: le président la Commission des Champs-de-Bataille, André Juneau, et un historien réputé, Denis Vaugeois. Tous deux favorables à l'événement. Belle unanimité et logorrhée historique. Pas de contradicteurs. Peu d'appels du public, la place étant pour l'essentiel laissée à l'historien traitant du misérable projet à la manière de l'entomologiste devant un bataillon de moustiques. Comme si l'important n'était pas l'impact de ces moustiques sur la santé publique, mais le nombre exact de leurs pattes et la localisation précise de leurs trois yeux!

Que l'on ne s'y trompe pas: s'opposer vi-

vement à cette reconstitution, forcément festive, n'est pas s'opposer à la connaissance de l'histoire, bien au contraire. C'est s'opposer à la mise en spectacle de la défaite du peuple français en Amérique. Cela est certainement bon pour le tourisme, mais cela est mauvais pour le savoir intelligent et la vitalité du peuple dont on rappelle l'écrasement. Que des gens qui, comble de l'ironie, se disent indépendantistes se portent à la défense de ce pageant, gifle à leurs propres aspirations, est un phénomène affligeant, sidérant. Difficile à comprendre...

Oui, on croirait rêver. Si, par malheur cette bête, vaste et joviale opération d'humiliation collective avait lieu, au mépris de la population québécoise, j'y serais certainement aussi, comme des milliers de personnes. Mais du côté des opposants. Et entre les coups de faux canons, je lancerais, tout au moins, quelques authentiques noms d'oiseaux à l'intention des organisateurs de cette connerie.

J'oubliais: fin de l'émission *Maisonneuve en direct*, l'historien notait que, par un heureux hasard, son livre sur Québec assiégé paraîtrait justement à la même époque que la reconstitution de la bataille des Plaines. En vente dans toutes les bonnes librairies. Tiens donc...

IDÉES

Discours du Trône

Le défi du Parlement

Voici la version intégrale du discours du Trône lu hier à la Chambre des communes par la gouverneure générale, Michaëlle Jean

En ces temps incertains où le monde entier est menacé par une économie qui vacille, il devient urgent de travailler ensemble, d'unir nos efforts et d'en appeler à une plus grande solidarité.

Dans le respect de notre tradition démocratique, les Canadiennes et les Canadiens s'attendent à ce que leurs représentants élus se concertent pour que le Canada sorte plus fort de cette grave crise économique.

Une fois de plus, les représentants de la population se rassemblent pour examiner les priorités de la prochaine session parlementaire.

Chaque discours du Trône marque un jalon important du remarquable parcours qu'effectue le Canada depuis 142 ans. Vos prédécesseurs ont, eux aussi, été convoqués dans cette Chambre en temps de crise: lorsque le Canada luttait pour affirmer son indépendance, sous la menace de la guerre, au cœur de la Grande Dépression et dans les moments où de profondes divergences de vues menaçaient les liens mêmes de la Confédération.

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment d'incertitude économique sans précédent. Le resserrement général du crédit a entraîné l'économie mondiale dans une crise incontournable. Les nations du monde se débattent contre des difficultés auxquelles le Canada peut s'attaquer, mais qu'il ne peut éviter.

Le programme du gouvernement et les priorités du Parlement doivent être adaptés à une crise qui empire. Les vieilles hypothèses doivent être éprouvées et les décisions d'autrefois, repensées. L'économie mondiale s'est affaiblie depuis la dernière élection générale fédérale. En fait, elle s'est affaiblie davantage depuis la dernière session du Parlement, le mois dernier.

Notre gouvernement a écouté les Canadiennes et les Canadiens qui s'inquiètent des répercussions de la récession mondiale sur leur emploi, leurs économies et leurs collectivités. Notre gouvernement s'est adressé aux Canadiennes et aux Canadiens de toutes les régions, collectivités et conditions sociales.

Notre gouvernement a largement consulté:

- ceux et celles qui travaillent, investissent, créent des emplois, bâtissent des infrastructures et offrent des services à but non lucratif;
- les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales, les leaders autochtones et les représentants des collectivités;
- il a en fait consulté tous ceux et celles dont l'apport pourrait nous permettre de résister à la tempête.

Notre gouvernement a cherché à dialoguer dans un esprit d'ouverture et de collaboration

non partisane. En temps de crise collective, personne n'a le monopole des bonnes idées. Si bonnes idées il y a, il ne convient pas de s'en attribuer le mérite, mais seulement d'être satisfait de trouver des solutions profitables à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

Donnant suite aux idées et suggestions constructives qu'il a reçues, notre gouvernement présentera demain un plan de relance économique qui nous protégera des menaces immédiates, tout en prévoyant des investissements propices à la croissance à long terme.

Il s'agit d'un plan d'action.

■ Notre gouvernement stimule l'économie en prenant des mesures directes et en favorisant les dépenses privées.

■ Notre gouvernement prend des mesures immédiates pour bâtir le Canada par de nouveaux investissements dans les infrastructures.

■ Notre gouvernement agit pour préserver la stabilité du système financier.

■ Notre gouvernement agit pour assurer aux entreprises et aux consommateurs l'accès au crédit.

■ Notre gouvernement agit pour appuyer les industries canadiennes en difficulté — notamment dans les secteurs forestiers et manufacturiers, de l'automobile, du tourisme et de l'agriculture — et pour protéger les familles et les collectivités qui en dépendent.

■ Notre gouvernement agit pour protéger les citoyens vulnérables: les chômeurs et les travailleurs à faible revenu, les aînés, les Autochtones et tous ceux qui sont le plus touchés par la récession économique mondiale.

Ces mesures seront ciblées et prendront la forme de stimulants immédiats tout en favorisant la croissance à long terme et en évitant le retour aux déficits permanents.

Ces mesures protégeront les emplois d'aujourd'hui tout en préparant l'économie à créer ceux de demain.

Les Canadiennes et les Canadiens ont devant eux une année difficile, voire peut-être plusieurs années difficiles. Face à cette incertitude, notre gouvernement a élaboré un plan clair et ciblé. Notre gouvernement dépensera ce qu'il faut pour relancer l'économie et fera les investissements nécessaires pour préserver notre prospérité.

Comme les Canadiennes et les Canadiens s'y attendent, l'économie sera, au cours de la prochaine année, le point central de l'action gouvernementale et des mesures proposées au Parlement. Parallèlement au soutien à l'économie, notre gouvernement s'occupera des autres priorités qu'il a énoncées dans le discours du Trône marquant l'ouverture de la 40^e législature.

La crise actuelle est nouvelle, mais l'impératif d'une action concertée est un défi que le Parlement a relevé à maintes reprises au cours de notre histoire. Nous serons aujourd'hui soutenus par les mêmes traits de caractère qui ont déjà permis au Canada de traverser des temps difficiles: unité, détermination et constance.

L'économie sera, au cours de la prochaine année, le point central de l'action gouvernementale



Le premier ministre, Stephen Harper, et la gouverneure générale, Michaëlle Jean

Au-delà des crises

Le Forum social mondial et la construction d'un autre monde

RAPHAËL CANET

Professeur, Université d'Ottawa

DOMINIQUE CAOUILLE

Professeur, Université de Montréal

PASCALE DUFOUR

Professeure, Université de Montréal

MARIE-JOSÉE MASSICOTTE

Professeure, École d'études politiques, Université d'Ottawa

CATERINA MILANI

Coordonnatrice, Initiatives internationales, Les Y du Québec.

Les auteurs participent au huitième Forum social mondial qui se tient à Belém, au Brésil, du 27 janvier au 1^{er} février.

Depuis la tenue du premier Forum social mondial, à Porto Alegre au Brésil en janvier 2001, les altermondialistes imaginent, proposent et construisent des alternatives et de nouvelles manières d'agir. Ces forums sont devenus des points de convergence d'une multitude de mouvements sociaux et de groupes citoyens qui s'organisent à toutes les échelles, du local au global, pour bâtir des solutions durables et solidaires aux multiples crises et défis auxquels nous faisons face. En quelques années, des centaines de forums sociaux ont été organisés partout sur la planète. Le FSM est le plus connu, mais il existe également des forums continentaux (Afrique, Europe, Asie, Amériques), nationaux (le premier Forum social États-Unis a eu

lieu en juillet 2007 à Atlanta et le premier Forum social québécois a rassemblé 5000 personnes à Montréal en août 2007), mais aussi locaux, de villes ou de quartiers.

L'ambition clairement affichée par les forums sociaux est de profiter de ces moments privilégiés de rassemblement pour renforcer les alliances entre groupes et mouvements (marches pour la paix, campagnes pour les droits des femmes, des autochtones et des travailleurs migrants, ou pour la responsabilité sociale des entreprises...), partager les expériences novatrices (économie sociale, coopérativisme, commerce équitable...), favoriser l'éducation populaire et la participation citoyenne, mais aussi mettre en pratique des alternatives de consommation et de vie. Les forums sociaux se présentent aujourd'hui comme le lieu d'éclosion d'une culture politique renouvelée, plurielle, participative et inclusive.

Changer les mentalités

La mouvance altermondialiste et les forums sociaux se sont initialement construits contre une pensée unique et réductrice articulée autour du Consensus de Washington. Le libre-échange: pas le choix. La privatisation: pas le choix. La réduction de la dette: pas le choix. Les programmes d'ajustement structurel: pas le choix. Beaucoup en sont venus d'ailleurs à se demander à quoi cela pouvait bien servir de voter si de toute manière nous n'avions aucun choix. Le slogan du FSM, «Un autre monde est possible», est venu briser ce consensus, espérant libérer de nouveau l'esprit et l'initiative et permettre la créativité au-delà des schémas de l'économie politique néoclassique.

Puis les faits sont venus renforcer les idées. Les crises sociales, économiques et financières à

répétition, qui frappaient au Sud depuis les années 1980 ont commencé à affecter l'hémisphère Nord depuis les années 1990 avec l'éclatement successif de bulles spéculatives (Internet, énergie, immobilier...). La suite, nous la vivons aujourd'hui avec les faillites magistrales des géants de l'automobile, des technologies de la communication (Nortel), des banques, des fonds de pension... L'horizon s'ouvre sur la récession et plusieurs années de crise économique. Doit-on poursuivre dans notre vision individualiste et consumériste? Doit-on chercher sans cesse la maximisation des profits? Ces réflexes sont-ils compatibles avec un développement durable et une réelle solidarité entre les générations, mais aussi entre les régions? Comment favoriser l'économie locale, la solidarité internationale des peuples et un commerce équitable? Autant de questionnements qui traverseront le prochain FSM de Belém.

Ça peut commencer par nous

Les forums sociaux veulent donner la parole à tous ces groupes et mouvements qui luttent pour leurs communautés, souvent dans des conditions de survie, mais qui sont absents de notre écran radar politico-médiatique. Pensons chez nous aux peuples autochtones, aux travailleurs migrants, aux sans-abri et au nombre croissant de gens devant se tourner vers les banques alimentaires... Dans cette logique d'ailleurs, le FSM 2009 souhaite mettre les peuples originaires et autochtones (à l'exemple des Indigènes, des Quilombolas, des peuples des rivières) au centre de l'événement.

Donner voix et reconnaissance aux sans-voix implique aussi d'écouter, de dialoguer et de travailler ensemble pour transformer nos sociétés.

Cela suppose de revaloriser le pouvoir collectif, de prendre conscience qu'en qualité de citoyen, nous avons aussi une parcelle de pouvoir, mais surtout qu'en tant que membre d'une société, d'une communauté, d'un quartier, nous avons des responsabilités. Souvent, la solidarité se construit au quotidien.

Apprendre des autres

Autour de nous les choses bougent. Parallèlement à ce processus de redynamisation des forces sociales, plusieurs gouvernements, essentiellement en Amérique latine, ont récemment été élus pour jouer pleinement leur rôle d'acteur politique d'une transformation sociale au profit du plus grand nombre. Que l'on pense à Lula au Brésil, à la révolution bolivarienne d'Hugo Chávez au Venezuela, à la Bolivie de Morales, à l'Équateur de Correa...

Leur volonté affichée de réaffirmer leur souveraineté sur leurs richesses et sur leur développement représente une source d'espoir pour les peuples du Sud, qu'il faudrait bien convertir en source d'inspiration dans les pays du Nord. Les multiples crises qui nous affectent révèlent qu'un autre monde est non seulement possible et nécessaire, mais tout simplement inévitable. Le contenu des alternatives politiques qui seront adoptées au Nord dépendra de la capacité des luttes sociales à changer les gouvernements, tout en stimulant l'essor d'une nouvelle culture politique participative, promue par les forums sociaux.

Pour en savoir plus sur le FSM 2009 durant son déroulement, consultez notre blogue (<http://unialter.wordpress.com/category/forum-social-mondial-2009/ateliers/>)

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphanie Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Levesque (reporter), information culturelle: Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourquart-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bernett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Rony (pupitre), information internationale: Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Émile Folie-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Manon Boilard, Marlène Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Goulet (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yvanick Morin, Nathalie Zemanits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRIVAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisbois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmol (responsable des services comptables), Claudine Bellevue (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

DISCOURS

SUITE DE LA PAGE 1

Sénat, où s'est déroulée la lecture de moins de huit minutes. Les députés étaient crispés. Le gouverneur générale s'est exécutée sur un ton sec sous le regard absent du premier ministre.

«En ces temps incertains où le monde entier est menacé par une économie qui vacille, il devient urgent de travailler ensemble, d'unir nos efforts et d'en appeler à une plus grande solidarité, a dit Mme Jean. Dans le respect de notre tradition démocratique, les Canadiens s'attendent à ce que leurs représentants élus se concertent pour que le Canada sorte plus fort de cette grave crise économique.» Le discours fait état des consultations menées «dans un esprit d'ouverture et de collaboration non partisane».

Discours flou

Le discours ne parle que d'économie et du fait qu'aujourd'hui, le gouvernement présentera son «plan d'action» pour stimuler l'économie, investir dans les infrastructures, préserver la stabilité du système financier, assurer l'accès au crédit, aider les industries en difficulté (secteurs forestier, manufacturier, automobile, touristique et agricole) ainsi que les chômeurs.

Pour le reste, est-il écrit, le «gouvernement s'occupera des autres priorités qu'il a énoncées dans le discours du Trône» précédent. Les partis d'opposition n'ont pas du tout aimé cette façon floue de décrire les autres intentions des conservateurs.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a rappelé que le précédent discours évoquait une commission nationale des valeurs mobilières, une justice plus sévère envers les jeunes et la diminution relative du poids du Québec à la Chambre des communes au profit de l'Ouest et de l'Ontario, des actions «qui heurtaient les intérêts du Québec». «C'était inacceptable et on a voté contre, rappelle M. Duceppe. On nous dit qu'on revient avec cela. On n'est pas plus aujourd'hui qu'on ne l'était à ce moment-là.»

Le lieutenant de Stephen Harper pour le Québec, Christian Paradis, a rétorqué que «le reste, c'est très accessoire. Dans la période actuelle, on s'occupe d'économie et, par la suite, quand on aura fait notre ouvrage, notre agenda va suivre son cours.» Les députés bloquistes et néodémocrates voteront contre ce discours du Trône.

Les libéraux, quant à eux, feront connaître leur position seulement demain matin. Ils veulent voir le budget d'abord et en discuter en caucus. Le vote sur l'un dictera le vote sur l'autre. Michael Ignatieff, toutefois, a adopté un ton très menaçant, disant ne pas avoir confiance en un gouvernement qui souffre d'un «dédoulement de personnalité».

«Il y a un contraste entre le langage utilisé dans l'énoncé économique de cet automne, qui était partisan et divisif, et celui d'aujourd'hui qui parle de tendre la main et trouver des solutions non partisans. [...] On ne sait pas quelle langue il faut croire, quel gouvernement il faut croire», a déclaré M. Ignatieff.

Déjà, Jack Layton implore son partenaire de ne pas le laisser tomber. «Je crois que M. Ignatieff a un choix à faire. Choisir le vrai changement, la stabilité, la coopération et l'espoir pour aider les gens qui souffrent aujourd'hui ou choisir d'appuyer M. Harper», a dit le chef néodémocrate.

Le discours du Trône mentionne de plus que les Canadiens «ont devant eux une année difficile — voire peut-être plusieurs années difficiles». Comme pour justifier la volte-face conservatrice, il est écrit que «l'économie mondiale s'est affaiblie depuis la dernière élection générale fédérale. En fait, elle s'est affaiblie davantage depuis la dernière session du Parlement, le mois dernier».

Rappelons que la mise à jour économique de novembre du ministre des Finances, Jim Flaherty, promettait des surplus budgétaires et ne prévoyait aucune mesure particulière de relance économique. Le 7 octobre, à une semaine du scrutin, M. Harper déclarait à Toronto: «Nous n'enregistrons pas un déficit. Nous dépenserons à la mesure de nos moyens. C'est aussi simple que cela. L'alternative [conservatrice] ne constitue pas un plan. C'est seulement le fait de gens qui paniquent complètement, et ce gouvernement ne paniquera pas.»

Pluie de milliards

Le gouvernement conservateur a par ailleurs poursuivi son grand effeuillage budgétaire hier. Le ministre des Transports et des Infrastructures, John Baird, a annoncé que le budget d'aujourd'hui comprendrait une somme de sept milliards de dollars sur deux ans pour financer les infrastructures du pays, dont deux pour les universités et collèges. «Nous avons déjà indiqué que nous sommes prêts à couper dans la paperasse pour faire progresser les projets plus rapidement», a déclaré le ministre Baird.

Le ministre est resté muet sur la proportion des sommes ayant déjà été promises dans le passé. En 2007, les conservateurs avaient mis en avant un plan d'infrastructure de 33 milliards de dollars sur sept ans, mais une bonne partie des sommes promises n'a pas été dépensée. Selon le critique libéral en matière d'infrastructures, Gerard Kennedy, pas moins de deux milliards, et peut-être jusqu'à 3,5 milliards, auraient «expiré» parce que le gouvernement ne les a pas dépensés dans les temps impartis. M. Kennedy estime que les retards s'expliquent par le désir des députés conservateurs de tout annoncer eux-mêmes pour marquer des points politiques.

Le Devoir

PHILOSOPHES

SUITE DE LA PAGE 1

des jeunes vandales!» Dans ce cadre, il avait par exemple organisé, au mois d'août, avec l'appui de la Caisse pop et d'une conseillère municipale, une Convention de graffiti, à deux pas de là, angle Cartier et René-Lévesque, où 23 graffiteurs ont orné un grand mur aveugle de plus de 280 mètres carrés.

Des canneberges à la philosophie

Revenons aux portes de garage de la rue Fraser. Que pouvait-on bien y dessiner? «Ca nous prenait quelque chose qui occuperait tout l'espace. Mais on se disait: "On ne va pas mettre n'importe quoi non plus". Et on ne voulait pas que ce soit "l'art pour l'art"», raconte M. Bieler. Des images de canneberges? Ça aurait bien pu être un choix puisque Jean-François Bieler est directeur général des entreprises Atoka, célèbre grand producteur et transformateur de canneberges de Manseau, sur la rive-sud, à quelque 100 km de Québec. Jacinthe Côté, elle, est nutritionniste.

«On voulait quelque chose de significatif, qui nous allume», explique Jean-François. Or ce dernier avait amorcé, il y a quelques années, une maîtrise en philosophie politique à l'UQAM avant d'aller travailler pour l'entreprise familiale (dont son père Marc est le président-fondateur). «J'avais vraiment la piqûre de la philo. Ce n'est que partie remise, j'imagine.» Reuben Peter-Finley, lui, se passionne pour les visages d'écrivains. Les «mécènes» et l'artiste se donnent quelques semaines pour discuter du projet.

«On a finalement décidé d'opter pour des visages de philosophes, mais contemporains.» On respecte l'équilibre des sexes, deux hommes, deux femmes: Albert Camus (1913-1960), Simone Weil (1909-1943), John Rawls (1921-2002), Hannah Arendt (1906-1975).

Reuben, à la fin de l'automne, se met à l'œuvre. Il pense environ deux jours à chaque visage et «un peu plus de trois fins de semaine» en tout. On décide de ne pas indiquer le nom des philosophes. De garder l'énigme. Avec pour seul indice une phrase célèbre de chacun, intégrée au visage. Pour Camus, que Reuben représente cigarette au bec, dans des tons ocres, c'est «l'absurde, c'est la raison lucide qui constate ses limites». La phrase de Weil au visage rose et mauve est sombre comme sa pensée: «L'histoire humaine n'est que l'histoire de l'asservissement.» Le philosophe américain Rawls, ici en tons de vert, est cité en anglais: «Each person possesses an inviolability founded on justice that even the welfare of society as a whole cannot override.»

Quand Arendt répond à Jeff Fillion

Sous l'œil d'Hannah Arendt, on peut lire une phrase que Jean-François Bieler trouvait particulièrement de mise à Québec: «La liberté d'opinion est une farce si l'information sur les faits n'est pas garantie et si ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui font l'objet du débat.» Arendt se trouve à répondre ainsi au slogan «Liberté, je crie ton nom partout!» de la Radio X, où Jeff Fillion sévissait. «La liberté d'expression à tout prix, moi je n'y crois pas du tout. La citation d'Arendt reflétait vraiment l'importance de discuter des faits d'abord et avant tout», explique Jean-François Bieler.

(Ajoutons que le slogan de Radio X était une déformation d'une phrase d'Eluard. En 2004, le professeur de philosophie politique de l'Université Laval, Jacques Zylberberg, qui s'était porté à la défense de la station de radio lance, lors d'une audience du CRT: «Liberté! J'écris ton nom sur toutes les ondes de radio et de télévision. Liberté! J'écris ton nom dans tous mes éditoriaux. Et aucune commission administrative en temps de paix ne doit supprimer le droit de cette liberté.» Zylberberg paraphrasait Paul Eluard. Les supporters de Jeff Fillion n'en

OBAMA

SUITE DE LA PAGE 1

Le gouverneur de Californie, Arnold Schwarzenegger, juge que son Etat a désormais un allié fort à la Maison-Blanche. «Permettre à la Californie et à d'autres États de réduire de façon substantielle leurs émissions [...] constituerait une victoire historique dans la lutte pour un air plus propre et pour des millions d'Américains qui veulent des véhicules plus efficaces en matière de consommation et plus respectueux de l'environnement», a dit l'ancien acteur dans un communiqué.

Barack Obama a également exigé du département des Transports qu'il définisse d'ici au mois de mars les normes d'efficacité énergétique pour les véhicules. Il a demandé à son administration de presser le mouvement pour qu'une loi de 2007 sur la consommation de carburant s'applique aux véhicules dès l'année 2011, plutôt que 2020. À cette date, les véhicules devront respecter une consommation moyenne de 35 miles au gallon (6,75 litres/100 km), mais les règles d'application n'ont pas été publiées.

«L'Amérique ne sera pas l'otage de ressources déclinantes, de régimes hostiles et du réchauffement de la planète», a dit Barack Obama. Il s'est engagé à ce que son pays soit moins dépendant de l'étranger pour ses approvisionnements en énergie, tout en soulignant que ce virage prendra du temps: «Je ne peux pas promettre que cela se règle du jour au lendemain.»

Le directeur de l'Institut Hydro-Québec en envi-



LOUISE BILODEAU
Reuben Peter-Finley a consacré «un peu plus de trois fins de semaine» à son œuvre.

savaient rien et entendirent «Liberté! Je crie ton nom». D'où leur slogan, devenu un autocollant très prisé dans la région de Québec. Mais il y avait erreur. Liberté, «j'écris»... et non «je crie!»

Reuben s'est plongé dans l'œuvre des auteurs qu'il a peints. Il préfère Camus, qu'il connaissait déjà. «Simone Weil m'a un peu donné mal à la tête! Rawls? Il m'a donné bien du mal.» Il n'a pas étudié en arts visuels, mais dit avoir développé une technique particulière dans la rue. Ce qu'il fait? Du «street art» ou encore du «post-graffiti». «Mais ne me demande pas de te parler de démarche artistique, je déteste ça.» Il travaille avec l'aérosol, des crayons, de l'acrylique, la plupart du temps avec les doigts. Une résidente de la rue Fraser, Andréanne Poulin, l'a vu faire ses portraits. Ils ont fraternisé. Admirative, elle lance, alors que Reuben posait difficilement pour la photographie: «Faire ça avec un spray... ça m'a tellement impressionné.»

Reuben n'aime pas qu'on note qu'il a déjà travaillé comme mannequin... ce que nous révèle Google. «Bah, c'est pas un métier. Mais ça a déjà arrondi mes fins de mois.» Il étudie actuellement en marketing aux HEC, vit entre Québec et Montréal. Plus important pour lui: il a participé, avec des amis graffiteurs, à la naissance de la Galerie Morgan Bridge, dans Saint-Roch. Actuellement, il travaille fort en vue du vernissage, jeudi, de son exposition *Deuxième lecture*, à la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, où il exposera huit grands portraits d'écrivains: Colette, George Sand, Louis-Ferdinand Céline, Jean-Paul Sartre, Kafka, Charles Bukowski, Antoine de Saint-Exupéry et Gabrielle Roy. Ses œuvres sont exposées à compter d'aujourd'hui jusqu'au 2 mars.

Quant à celles qui se trouvent rue Fraser, elles sont là pour un bout de temps, on l'espère. (En tout cas, elles ornent, sur le site du *Devoir*, la page où sont réunis la quasi-totalité de nos «Devoirs de philo»: www.ledevoir.com/societe/devoir_philo.html)

Le 1^{er} février à 14h, Reuben Peter-Finley rencontrera le public à la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, 755, rue Saint-Jean, Québec.

Le Devoir

mcornellier@ledevoir.com

PASSAGE

SUITE DE LA PAGE 1

quatre pages et qui n'a pris que sept minutes à lire n'est qu'une longue promesse, celle que le budget d'aujourd'hui sera à la hauteur des attentes déçues de novembre.

Les conservateurs ont frôlé le précipice à l'automne. Ils ont eu chaud et, sans rien admettre ouvertement de leur erreur, ils cherchent à persuader tout le monde qu'ils ont rectifié le tir. Comme Mme Jean l'a dit, en lisant le texte soufflé par le gouvernement, «les vieilles hypothèses doivent être épurées et les décisions d'autrefois, repensées».

Ainsi, le climat de confrontation a fait place aux appels à la solidarité et à la concertation. Les conservateurs que l'on disait sourds aux inquiétudes des citoyens insistent sur leurs efforts de consultation et leurs tentatives de dialogue ouvert et non partisan. On dit même ne pas vouloir s'attribuer tout le mérite des bonnes idées contenues dans le budget.

Le gouvernement n'insiste plus sur les «assises solides» de l'économie canadienne, préférant parler de son plan d'action, dont il énonce les objectifs: stimuler l'économie et les dépenses «privées», bâtir le Canada par les infrastructures, préserver la stabilité du système financier, assurer l'accès au crédit, appuyer les industries en difficulté, protéger les citoyens vulnérables. On précise que les dépenses seront ciblées et que l'on évitera les déficits permanents.

Pour le reste du plan gouvernemental, cependant, nous sommes invités — noir sur blanc — à relire le discours du Trône de l'automne. Si tel est le cas, rafraîchissons-nous la mémoire un bref instant. On promettrait, par exemple, une Charte du fédéralisme d'ouverture, un encadrement du pouvoir fédéral de dépenser, mais aussi une commission canadienne des valeurs mobilières, un changement à la représentation des provinces aux Communes, une réforme du Sénat et une modification à la formule de péréquation. Des dossiers qui intéressent le Québec au premier chef et qui ne disparaîtront pas des écrans radars.

À moins que l'on ne réserve à ces promesses le même sort qu'on connaît d'autres portions du discours de novembre. Les conservateurs reconnaissent à l'époque que «le gouvernement doit toujours être responsable et imputable devant les représentants élus». Cela n'a pas empêché Stephen Harper de demander la prorogation des travaux avant que ces mêmes élus ne puissent lui retirer leur confiance.

Toujours en novembre, le gouvernement se disait résolu à prendre «des mesures pour protéger les citoyens en ces temps difficiles», à œuvrer «de concert avec eux pour préserver notre prospérité future», à appuyer «les entreprises et les travailleurs canadiens dans leur quête d'un avenir meilleur», à continuer «de gérer les finances publiques prudemment».

Il avait suggéré une série de mesures économiques que l'on retrouve encore dans le discours d'hier. Pourtant, à la première occasion qu'il a eue de respecter sa parole, il a complètement échoué, optant pour une cure minceur pour le gouvernement fédéral et une série de mesures provocatrices, comme le retrait du droit de grève aux fonctionnaires fédéraux et la fin du financement public des partis politiques. L'opposition s'est braquée et, avec son projet de coalition, a forcé Stephen Harper et son équipe à refaire ses devoirs.

À en croire le discours du Trône d'hier, les conservateurs auraient compris la leçon, mais on ne la saura vraiment qu'en lisant la copie finale de l'examen de reprise intitulé «Budget 2009». Il reviendra aux libéraux de décider s'ils lui donnent ou non la note de passage, mais, chose certaine, ce sera la dernière chance qu'auront les conservateurs de prouver qu'ils méritent leurs lauriers.

Pour sa part, M. Stern a implicitement critiqué l'ancien président George W. Bush, affirmant que «ce n'est plus le moment des dénégations, des atermoiements et des disputes. Il est temps que les États-Unis reprennent la place qui leur est due à la table des négociations».

Par contre, alors que quelque 75 pays ont ratifié hier dans l'ancienne capitale allemande de Bonn le traité fondateur de l'Institut international pour les énergies renouvelables (IRENA), les États-Unis ont préféré l'observation à la signature.

«Le Canada devrait courir avec les États-Unis», avertit Philippe LePrestre. Le porte-parole d'Equiterre, Steven Guilbeault, déplore également que la prise de conscience américaine ne semble pas trouver d'échos au gouvernement fédéral. Il estime toutefois que l'important, c'est que «la moitié des États et des provinces d'Amérique du Nord, dont le Québec, vont emboîter le pas» à la Californie concernant les nouvelles normes environnementales des automobiles. La ministre Line Beauchamp a en effet réitéré par voie de communiqué l'intention du Québec vue de réduire substantiellement les émissions de GES reliées au transport. «L'industrie automobile ne pourra pas faire deux types de véhicules pour les deux marchés, les véhicules verts vont devenir la norme», croit M. Guilbeault.

Le Devoir

Avec l'Agence France-Presse et Reuters

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Beaudry, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390